

BAROMÈTRE D'OPINION DE LA DREES
SUR LA SANTÉ, LA PROTECTION
SOCIALE ET LES INÉGALITÉS

Principaux enseignements de l'enquête 2016

Mars 2017

Réf.

BVA Opinion

Anne-Laure Gallay, co-directrice de l'activité Institutionnel
Guillaume Inigo, chef de groupe
Lolita Salvan, chargée d'études

Drees

10-18, place des 5 martyrs du lycée Buffon
75696 Paris Cedex 14

Le Baromètre d'opinion de la Drees est un outil de référence pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion) ainsi que sur les inégalités sociales.

L'enquête est réalisée à la demande de la Drees par l'Institut BVA depuis 2004. Elle existe depuis 2000. En 2014 a été introduit un module portant sur la cohésion sociale, exploité en collaboration avec la DGCS. Ce module est le prolongement du Baromètre de la Cohésion sociale, qui était collecté et analysé par le Credoc depuis 2011.

Un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine a été interrogé en face-à-face, du 17 octobre au 28 novembre 2016.

Cet échantillon est constitué de 3 038 personnes en 2016 (nommées « Français » dans ce document), ce qui représente une taille importante pour ce type d'enquête. Il a été construit selon la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

Les chiffres clés 2016.....	5
Introduction	6
I – Enjeux sociaux et inégalités	7
A – Les Français préoccupés par la précarité malgré une satisfaction élevée à propos de leur situation personnelle	8
B – Huit Français sur dix jugent la société française injuste, près de sept sur dix souhaiteraient la réformer en gardant l'essentiel.....	11
C – Des écarts de perceptions notables sur les revenus en France.....	156
D – Des inégalités hommes / femmes persistantes dans les constats et quelques stéréotypes	19
II – Les Français face à la pauvreté et l'exclusion	22
A – 89 % des Français pensent que la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir	23
B – Plus de sept Français sur dix estiment que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des aides auxquelles elles ont droit et que dans le même temps beaucoup en profitent sans y avoir droit.....	26
C – Un cinquième des Français sont favorables au revenu universel et une majorité à l'augmentation du RSA et du SMIC.....	30
III – Les Français et la famille	38
A – La conciliation vie privée/professionnelle et l'aide aux familles les plus modestes sont considérées comme devant être les priorités de la politique familiale par les Français	40
B – Les accueils collectifs, modes de gardes jugés les plus bénéfiques pour les enfants en dehors des parents	41
C – Une majorité de Français sont favorables à l'accès aux allocations familiales dès le premier enfant et au fait de les réserver aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 €.....	46
D – Les Français sont majoritairement favorables à l'adoption par les couples homosexuels et à la PMA pour les couples de femmes, mais sont partagés sur la GPA pour les couples hétérosexuels et ou homosexuels	46

IV – Les Français, la santé, la dépendance et le handicap	52
A – Les Français ont le sentiment que le niveau de santé du pays se dégrade, mais aussi dans une certaine mesure la qualité des soins.....	53
B – Une majorité de Français attendent une prise en charge de la dépendance par l'État, 21 % se disent « aidants » eux-mêmes.....	57
C – Une majorité de Français pensent que la société actuelle ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes handicapées.....	61
V – Les Français et les retraites	62
A – Une majorité de Français projettent un niveau de vie moins bon que la moyenne à leur retraite et imaginent partir plus tard que ce qu'ils souhaiteraient.....	62
B – Une majorité de Français adhèrent à l'idée que des avantages à la retraite soient accordés aux parents, mais pas que ces avantages soient réservés aux familles nombreuses.....	64
C – Les Français sont partagés sur les solutions à privilégier en matière de financement du système de retraites.....	66
VI – Les Français et le système de protection sociale	69
A – L'idée de davantage associer le bénéfice des prestations sociales au niveau de cotisation trouve un écho non négligeable auprès des Français	71
B – Une majorité de Français jugent que le système de protection sociale atténue les effets de la crise et que le système de sécurité sociale offre un niveau de protection suffisant	72
C – Six Français sur dix jugent que le système de sécurité sociale coûte trop cher à la société et dans le même temps jugent légitime qu'un tiers du revenu national soit consacré au système de protection sociale	72
D – Une majorité de Français souhaitent que le financement de la protection sociale repose sur les entreprises et refusent une baisse de la qualité des prestations	74
VII – Les Français et la cohésion sociale	77
A – Une majorité de Français jugent faible la cohésion sociale dans le pays, et voient l'égal accès à l'emploi comme le meilleur moyen de la renforcer	78
B – Une majorité de Français se sentent très bien intégrés à la société française	79
C – Une majorité des Français jugent que la diversité de cultures et religions est une richesse, mais estiment prioritaire de veiller à ce que les croyances et pratiques religieuses ne soient pas visibles en public.....	83

Les chiffres clés 2016

- * **80 %** des Français jugent la société française « plutôt injuste »
..... Voir p. 11
- * **19 %** des Français sont favorables à la mise en place d'un revenu universel en France. **37 %** y sont favorables s'il est réservé aux personnes ayant de faibles ressources Voir p. 31
- * **Six Français sur dix** sont favorables à une hausse du RSA et plus de huit sur dix à une hausse du SMIC Voir p. 33
- * **59 %** des Français sont favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant Voir p. 48
- * **44 %** des Français pensent que l'état de santé des Français en général s'est dégradé ces dernières années Voir p. 53
- * **56 %** des Français estiment que la qualité des soins n'est pas la même selon le niveau de revenu et **59 %** qu'elle diffère selon le lieu d'habitation Voir p. 55
- * **57 %** des Français jugent que la société ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap Voir p. 60
- * **72 %** des Français pensent que de nouvelles réformes en matière de retraite sont nécessaires. Voir p. 67
- * **64 %** des Français jugent que le système de sécurité sociale coûte trop cher à la société mais **plus de la moitié** des Français jugent normal que la France consacre un environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale Voir p. 72
- * **75 %** des Français jugent faible la cohésion nationale dans la société française Voir p. 78
- * **57 %** des Français souhaitent en priorité que les pouvoirs publics veillent à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics ... Voir p. 84

Introduction

L'étude menée par BVA pour la Drees interroge les préoccupations des Français, leurs évolutions, leurs jugements sur l'action de l'État et des pouvoirs publics, mais aussi leurs attentes pour l'avenir sur plusieurs grandes thématiques sociales et sociétales comme les inégalités, la pauvreté et l'exclusion, la santé, les retraites, la dépendance, le handicap, la protection sociale et la cohésion sociale.

Cette vague 2016 du baromètre confirme les perceptions des Français sur la société dans laquelle ils vivent : ils la qualifient de plus injuste, et avec une pauvreté et une exclusion en hausse. Ils jugent aussi que la santé se dégrade, que l'on parle de la santé des Français ou de la qualité des soins. La cohésion sociale est aussi jugée insuffisamment forte dans le pays. Dans ce contexte, les projections dans l'avenir sont plutôt pessimistes et le souhait d'intervention de l'État envers les plus démunis est fort.

Cette étude illustre aussi certaines contradictions et difficultés à faire des choix : l'attachement aux principes d'universalité et de répartition de la protection sociale reste fort, mais le test d'hypothèses tendant vers des systèmes de contribution trouve un écho ; le système de sécurité sociale semble coûter trop cher, mais peu de solutions visant à baisser les dépenses sont jugées acceptables ; les Français souhaitent également une poursuite des réformes des retraites, mais sans privilégier une solution plutôt qu'une autre ; enfin si la diversité culturelle et religieuse reste principalement perçue comme une richesse dans le pays, les Français souhaitent que les pouvoirs publics veillent à ce que les croyances et pratiques religieuses ne soient pas visibles dans les espaces publics.

Cette étude a été réalisée en face à face du 17 octobre au 28 novembre 2016 auprès d'un échantillon national de 3 038 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble des personnes interrogées comme dans le détail des variables sociodémographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux et inégalités

* **57 %** des Français se disent optimistes pour leur propre avenir mais **32 %** seulement pour l'avenir de leurs enfants ou des générations futures *Voir p. 8*

* **80 %** des Français jugent la société française « plutôt injuste » *Voir p. 11*

* **62 %** des Français estiment que les inégalités hommes/femmes sont importantes en France aujourd'hui *Voir p. 19*

* **18%** des Français et **34%** des 18-24 ans disent avoir été témoins de discriminations liées au fait d'être une femme au cours de ces douze derniers mois *Voir p. 19*

A – Les Français préoccupés par la précarité malgré une satisfaction élevée à propos de leur situation personnelle

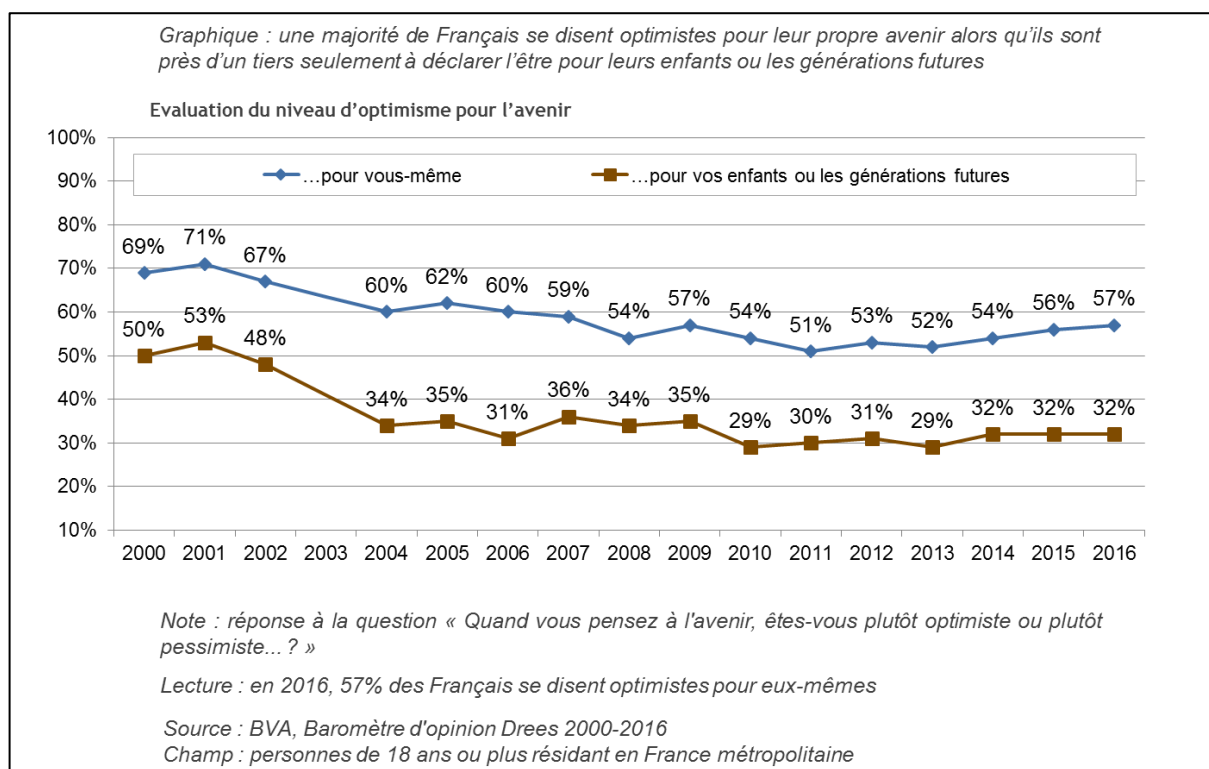
1. Huit Français sur dix sont satisfaits de leur situation personnelle, un peu plus d'un sur deux sont optimistes sur leur propre avenir, mais le pessimisme l'emporte pour l'avenir de leurs enfants et des générations futures

Huit Français sur dix jugent leur situation actuelle « bonne » (80 %, contre 20 % « mauvaise »). Près d'un Français sur dix la qualifie de « très bonne » (11 %), quand 4 % la qualifie de « très mauvaise ». Aucune évolution notable n'est mesurée sur cet indicateur par rapport à l'an dernier.

Près d'un Français sur deux pensent que la situation de ses parents au même âge était « meilleure » (46 %) et un quart « identique » (24 %). Moins de 30 % des Français jugent que la situation de leurs parents était « moins bonne » (28 %). Pour rappel, de 2004 à 2006, c'était pourtant ce sentiment (« situation moins bonne ») qui dominait.

Amenés à se projeter dans l'avenir, plus d'un Français sur deux sont optimistes pour eux-mêmes (57 %, contre 42 % « pessimistes »). Pour rappel, cet optimisme avoisinait les 70 % au début des années 2000 (69 % en 2000, 71 % en 2001, 67 % en 2002), puis les 60 % entre 2004 et 2007, pour passer sous les 55 % en 2010 et atteindre son plus bas niveau en 2011 (51 %). Cet indicateur a donc regagné six points depuis 2011.

En revanche, près de sept Français sur dix sont pessimistes quand ils pensent à l'avenir de leurs enfants et des générations futures (68 %, contre 32 % « optimistes »), score stable depuis 2010.



L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- **La satisfaction personnelle** est majoritaire mais en net retrait par rapport à la moyenne des Français chez **les ouvriers** (66 %), **les chômeurs** (52 %) et **les Français ayant un niveau de revenus mensuels inférieur à 1 000€** (57 %).
- **Le pessimisme pour sa situation personnelle** ressort davantage chez **les chômeurs** (57 % de pessimistes) et chez **les Français ayant un niveau de revenus situé entre 1 000 et 2 400€** (51 %).
A noter : l'optimisme chez les Français ayant un niveau de revenus inférieur à 1 000€ est similaire à la moyenne nationale (57 %) et celui-ci dépasse les 60 % chez les Français dont les revenus sont supérieurs à 2 400€ (64 % contre 35 %).

2. Une nette majorité de Français se disent personnellement préoccupés par la précarité économique (pouvoir d'achat, pauvreté, retraites, chômage), mais aussi par les migrations de population et l'environnement

Plus de huit Français sur dix se disent personnellement préoccupés (dont plus d'un sur deux « beaucoup ») par des thématiques économiques et sociales susceptibles de les toucher directement :

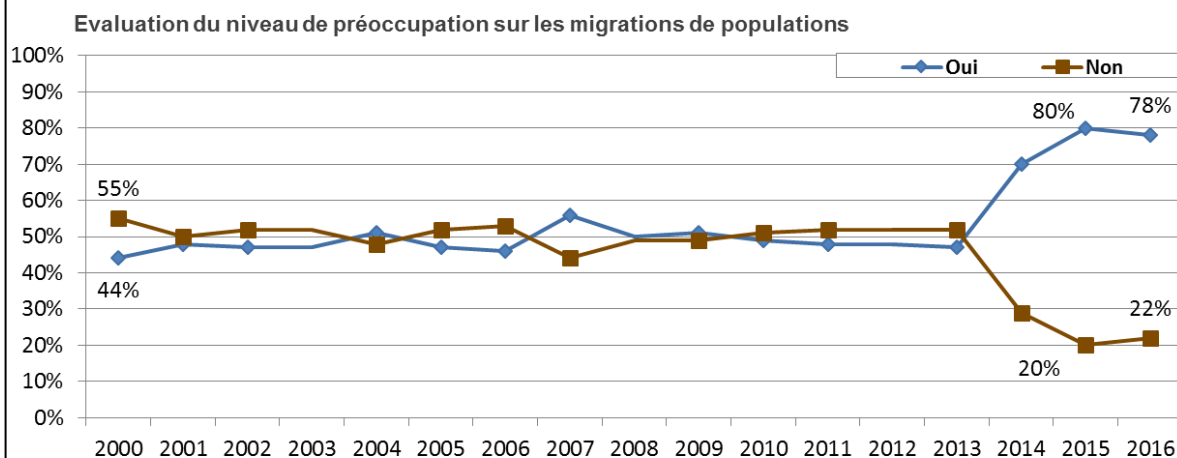
- **Le niveau de salaire et le pouvoir d'achat** (88 % se disent personnellement préoccupés par le sujet, dont 50 % « beaucoup »)
- **La pauvreté** (88 % dont 52 % « beaucoup »)
- **L'avenir du système de retraite** (87 % dont 57 % « beaucoup »)
- **Le chômage** (85 %, dont 52 % « beaucoup »)

A noter que ces préoccupations, bien qu'élevées, demeurent stables par rapport à l'an dernier.

La préoccupation personnelle des Français pour des dimensions économiques plus macro est elle aussi majoritaire, mais de moindre intensité, enregistrant de nets reculs : 63 % des Français se disent préoccupés par **la dette de la France** (soit une baisse de huit points depuis 2014) et 61 % par **les crises financières internationales** (soit -19 points depuis 2011).

En revanche, la préoccupation personnelle des Français pour **les migrations de populations entre les pays pauvres et les pays riches** reste forte (78 %, dont 42 % « beaucoup »). Pour rappel, elle avait progressé de dix points entre 2014 et 2015 (pour atteindre 80 %, alors que le niveau d'inquiétude se situait entre 44 % et 56 % entre 2000 et 2013).

Graphique : le nombre de Français qui se disent personnellement préoccupés par les migrations de populations des pays pauvres vers les pays riches se stabilise en 2016



Note : réponse à la question « Pour chacun des sujets suivants, dites-moi s'il vous préoccupe vous personnellement beaucoup, assez, peu ou pas du tout ? »

Lecture : en 2016, 78 % des Français se disent personnellement préoccupés par les migrations de populations des pays pauvres vers les pays riches

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2000-2016

Plus de huit Français sur dix se disent également préoccupés par **les problèmes liés à l'environnement** (80 %, dont 36 % « beaucoup »).

Une dimension est à noter : la montée de la préoccupation des Français pour **les inégalités entre hommes et femmes** qui atteint 64 %, avec une hausse de sept points de pourcentage par rapport à 2015, évolution enregistrée aussi bien chez les hommes (hausse de huit points, à 59 % cette année) que chez les femmes (hausse de sept points, à 69 %).

La préoccupation personnelle des Français pour la question du **logement** reste stable (62 %).

L'insécurité ressentie dans le village ou le quartier reste un sujet de préoccupation nettement minoritaire (38 % contre 62 % dont 32 % « pas du tout »).

Plus de sept Français sur dix se disent par ailleurs préoccupés par **la santé des Français** (71 %). Dans le détail :

- Plus de huit Français sur dix se disent personnellement préoccupés par **le cancer** (84 % dont 48 % « beaucoup »)
- **Les risques alimentaires** sont jugés préoccupants par 64 % des Français, une inquiétude en progression de sept points par rapport à 2015
- La préoccupation personnelle pour **le SIDA** est équivalente à l'an dernier (51 %). Elle avait préalablement perdu neuf points entre 2014 et 2015, et recule de 33 points depuis l'année 2000. Depuis 2015, **le risque d'épidémie** au sens large ne préoccupe plus qu'une moitié de Français (48 % cette année).

B – Huit Français sur dix jugent la société française injuste, près de sept sur dix souhaiteraient la réformer en gardant l'essentiel

1. Des inégalités jugées en hausse, les plus répandues étant sur le revenu et les moins acceptables face à l'accès aux soins

- *Huit Français sur dix jugent la société française injuste, avec des inégalités en hausse et susceptibles de continuer à progresser*

Huit Français sur dix jugent que la société française est « plutôt injuste » (80%, contre 18 % « plutôt juste »). Cette opinion n'a jamais été aussi élevée. Elle progresse de cinq points par rapport à l'année 2015 et a gagné 12 points au total depuis l'année 2000.

Plus de huit Français sur dix jugent par ailleurs que **les inégalités ont plutôt augmenté en France depuis ces cinq dernières années** (83 %). Ce sentiment a progressé de sept points de pourcentage par rapport à 2014. Pour rappel il était cependant plus marqué entre 2010 et 2013 (entre 87 % et 89 %)

Une proportion quasi identique juge par ailleurs que **ces inégalités vont plutôt augmenter à l'avenir** (81 %, contre 12 % « plutôt diminuer »). Les projections pessimistes sont au-dessus des 80 % depuis 2009.

- *Les inégalités de revenus sont jugées les plus répandues.*

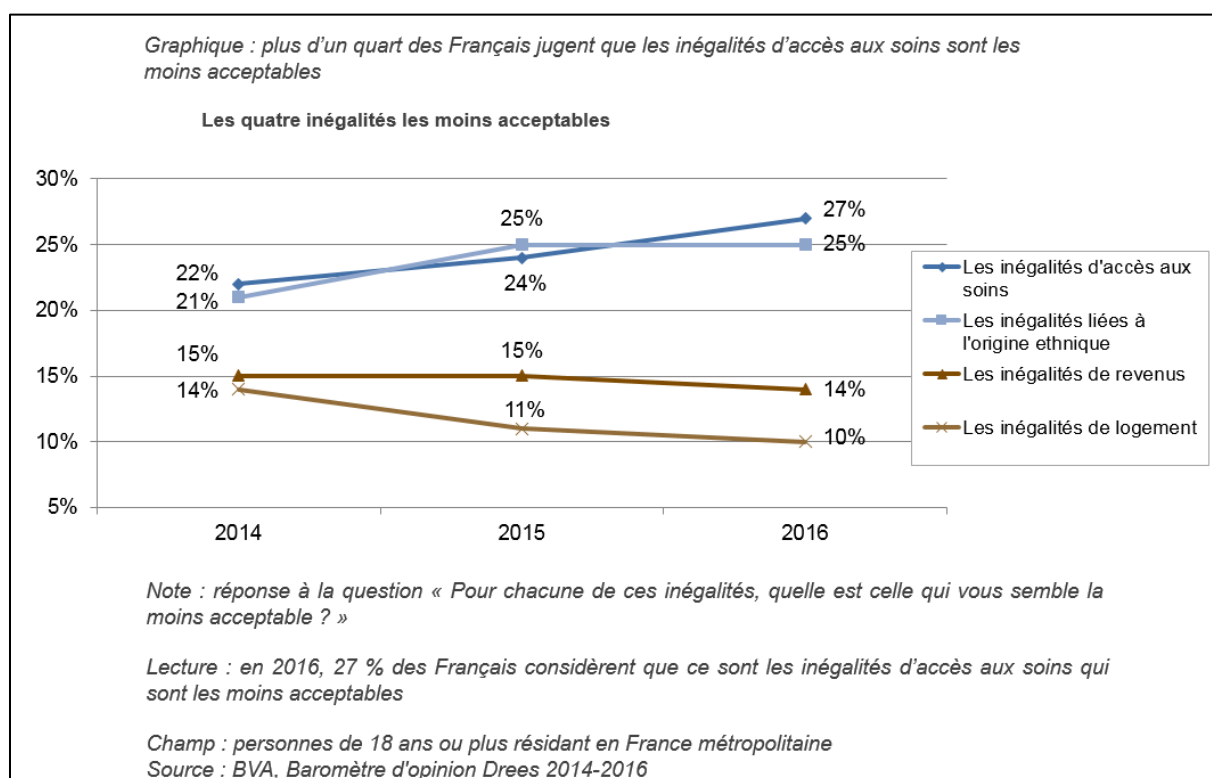
Ce sont les inégalités de revenus qui sont jugées les plus répandues dans la société aux yeux des Français (38 %), devant les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi (14 %). Viennent ensuite les inégalités liées à l'origine ethnique (11 %) et les inégalités de logement (10 %).

- *Les inégalités dans l'accès aux soins sont jugées les moins acceptables*

Amenés à qualifier les inégalités les moins acceptables, les Français citent en premier les inégalités liées à l'accès aux soins (27 %). Le sujet a progressé de cinq points par rapport à 2014, et rejoint les inégalités liées à l'origine ethnique (25 %).

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Les inégalités dans l'accès aux soins sont plus fortement citées comme étant inacceptables que les inégalités liées à l'origine ethnique par les Français de plus de 30 ans, les employés, les ouvriers, les habitants de la région Nord¹
- Les inégalités liées à l'origine ethnique arrivent elles en tête des citations chez les Français de moins de 30 ans, les professions intermédiaires, les indépendants, les habitants de la région parisienne et les interviewés nés dans un pays non européen.



¹ **Note de lecture :** les régions évoquées tout au long la synthèse correspondent aux regroupements des anciennes régions suivantes :

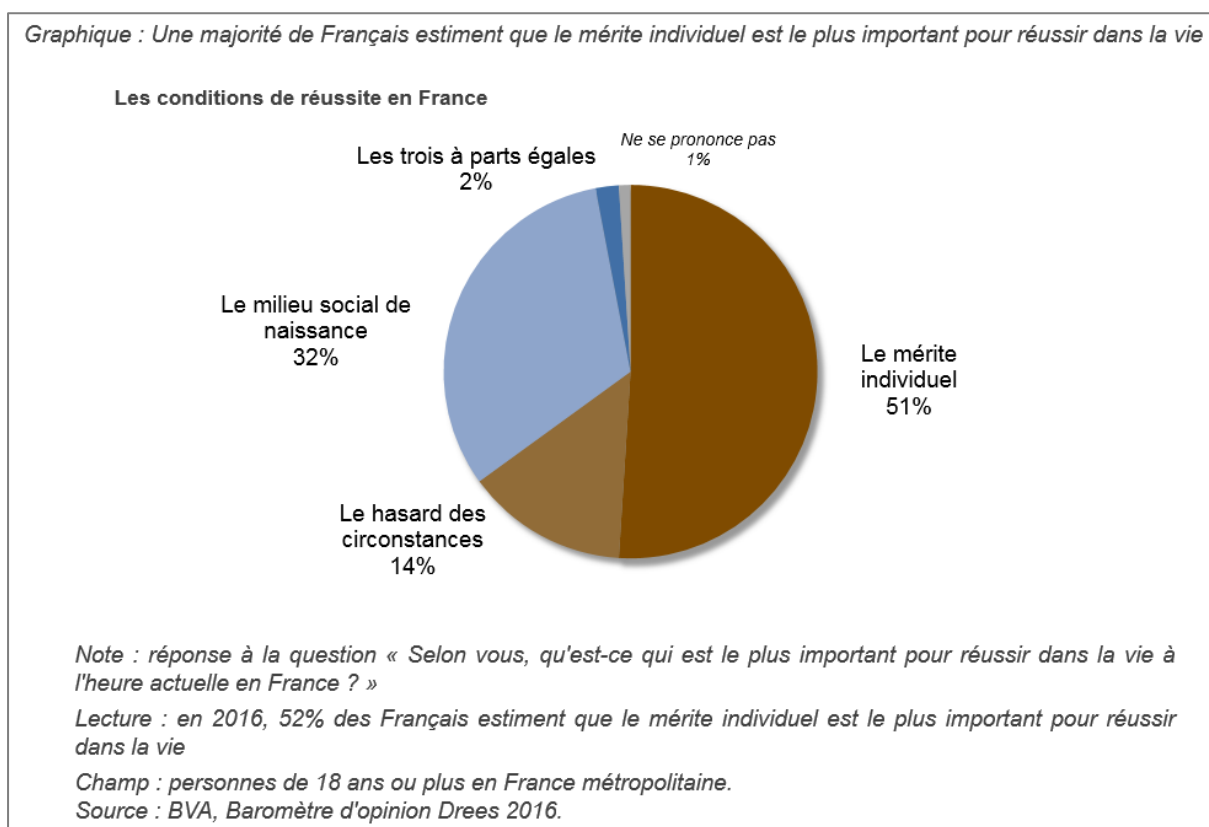
- Bassin parisien Est (Champagne-Ardenne ; Picardie ; Bourgogne)
- Bassin parisien Ouest (Haute-Normandie ; Centre ; Basse Normandie)
- Centre Est (Rhône-Alpes ; Auvergne)
- Est (Lorraine ; Alsace ; Franche-Comté)
- Ile-de-France (Ile-de-France)
- Méditerranée (Languedoc-Roussillon ; Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Corse)
- Nord (Nord-Pas-de-Calais)
- Ouest (Pays de la Loire ; Bretagne ; Poitou-Charentes)
- Sud-Ouest (Aquitaine ; Midi-Pyrénées ; Limousin)

2. Aux yeux des Français le mérite individuel est le plus important pour réussir en France

Amenés à identifier ce qui est le plus important pour réussir dans la vie à l'heure actuelle en France, les Français citent en priorité le mérite individuel (51 %), notamment pour les moins de 35 ans (56%).

Près d'un tiers des Français jugent cependant que c'est le milieu social de naissance qui est le plus important (32 %).

Enfin, 14 % des Français jugent que c'est le hasard des circonstances qui prime,



quand 2 % citent « les trois à part égale ».

3. Près de sept Français sur dix voudraient « réformer la société sur certains points tout en gardant l'essentiel » et plus de quatre sur dix jugent que l'Etat n'intervient « pas assez »

- Près de sept Français sur dix souhaitent que la société française change, mais en partie seulement, quand plus d'un quart espèrent un changement « radical »

L'idée qu'il faut « réformer la société française sur certains points tout en en conservant l'essentiel » emporte l'adhésion de 68 % des Français, quand un peu

plus d'un quart jugent qu'il est préférable de la réformer « radicalement » (28 %). Le sentiment qu'il faut « conserver la société française en l'état » est partagé par 4 % des Français.

La hiérarchie de ces réponses n'a pas connu d'évolution depuis le début des années 2000. Le souhait d'un changement « radical » de la société est cependant plus marqué que par le passé (il était inférieur au quart des opinions exprimées jusqu'à 2010).

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Le souhait d'un changement « radical » de la société française est plus marqué que la moyenne chez les ouvriers (38 %) et les chômeurs (37 %). Il est en retrait chez les cadres et professions libérales (24 %) et professions intermédiaires (23 %)
- Enfin les plus âgés (65 ans et plus) ne sont que 23 % à partager cette opinion.
- *Le sentiment que l'État n'intervient pas assez en matière économique et sociale reste partagé par plus de quatre Français sur dix*

43 % des Français jugent que l'État n'intervient « pas assez » en matière économique et sociale (contre 28 % « ce qu'il faut » et 27 % « trop »). Si cette opinion est stable par rapport à l'an dernier, rappelons qu'elle a connu un recul continu entre 2011 et 2015 (passant de 57 % à 42 %).

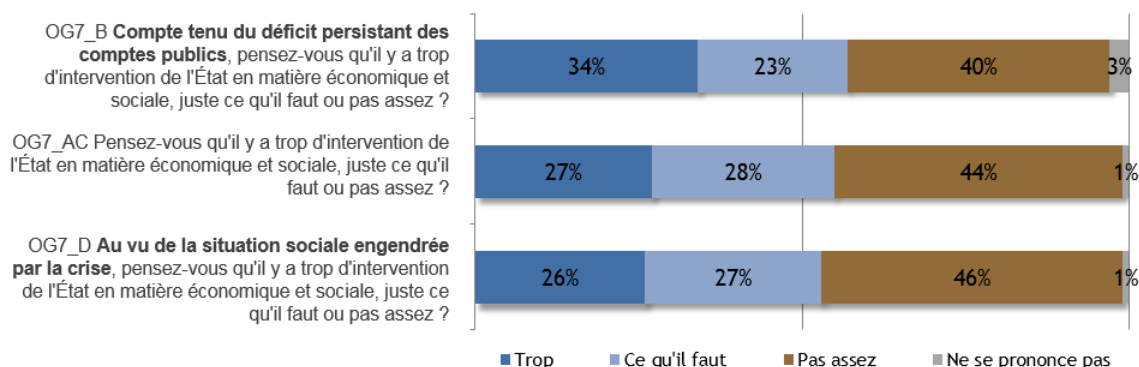
Pour creuser cette question, cette année, un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)² de l'échantillon a été réalisé afin de tester différentes formulations de questions et de mesurer l'influence de certains éléments de contexte sur l'opinion des Français. On voit alors que :

- Lorsqu'on ajoute comme élément « **Au vu de la situation sociale engendrée par la crise** » à la question « *pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?* », les résultats sont très proches de ceux précités (46 % jugent que l'État n'intervient « pas assez », contre 26 % « trop » et 27 % « ce qu'il faut »)
- Lorsqu'on ajoute comme élément « **Compte tenu du déficit persistant des comptes publics** », le sentiment que l'État n'intervient pas assez reste majoritaire (40 %), mais celui qu'il intervient « trop » est plus marqué qu'avec les autres formulations (34 %, contre 23 % « comme il faut »).

² Dans ce split : une moitié de l'échantillon a répondu à la question « *Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?* » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *Compte tenu du déficit persistant des comptes publics, pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *Au vu de la situation sociale engendrée par la crise, pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?* »

Graphique : Une majorité relative de Français pensent qu'il n'y a pas assez d'intervention de l'Etat en matière économique et sociale

Le niveau d'intervention de l'Etat en matière économique et sociale



Note : réponse à la question « ...pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'Etat en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? »

Lecture : en 2016, 40% des Français jugent qu'il n'y a pas assez d'intervention de l'Etat en matière économique et sociale compte tenu du déficit persistant des comptes publics

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2016

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

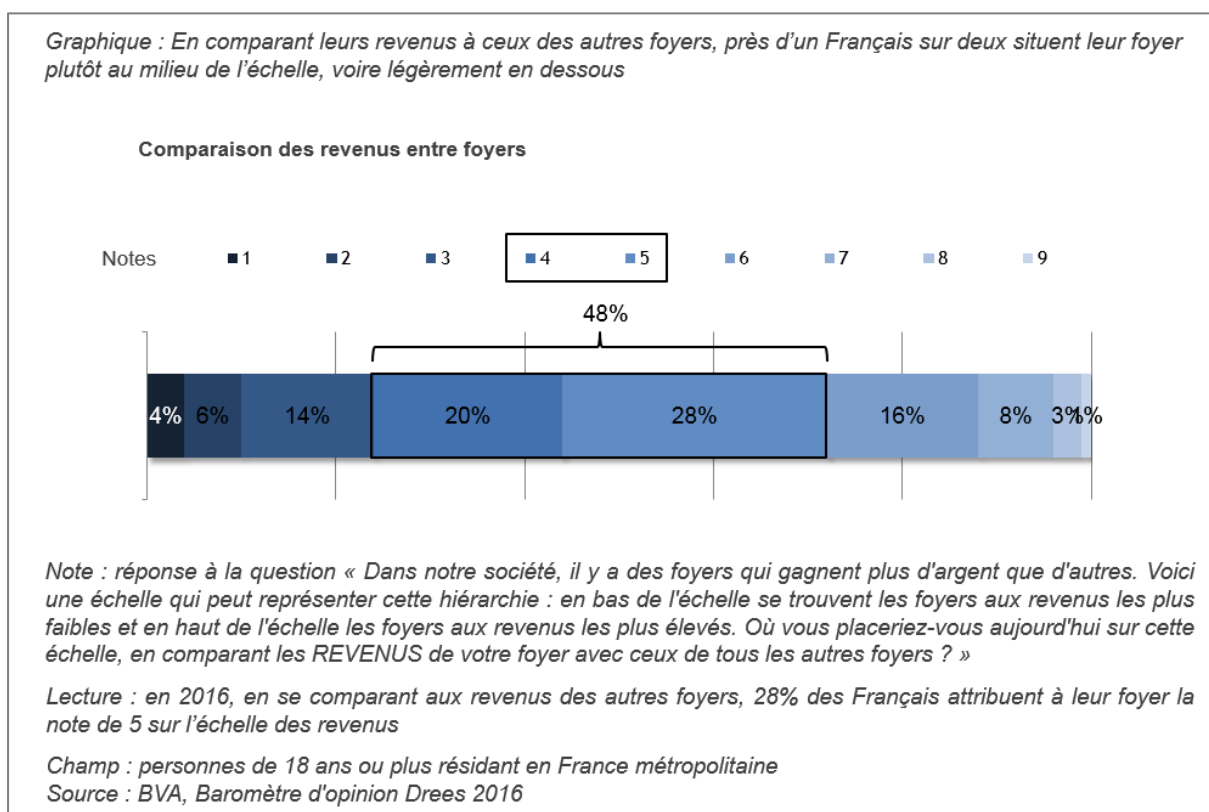
Ici, trois libellés ont été testés :

1. Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? (Trop / Ce qu'il faut / Pas assez)
2. Compte tenu du déficit persistant des comptes publics, pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? (Trop / Ce qu'il faut / Pas assez)
3. Au vu de la situation sociale engendrée par la crise, pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? (Trop / Ce qu'il faut / Pas assez)

C – Des écarts de perceptions notables sur les revenus en France

1. 44 % des Français situent leur foyer sous la moyenne nationale en termes de revenus

Amenés à se positionner sur une échelle de 1 à 10 représentant la hiérarchie des revenus des foyers français (le 1 représentant les foyers aux revenus les plus faibles et le 10 les foyers aux revenus les plus élevés), 28 % des Français situent leur foyer au milieu de l'échelle, au chiffre 5. Le deuxième niveau le plus cité est le 4 (20 %) et le troisième niveau le plus cité le 6 (16 %). Au final, 44 % des Français situent leur foyer sous la moyenne des foyers français en termes de revenus (rang de 1 à 4) et 28 % au-dessus (rang de 6 à 10). La répartition était très proche en 2014.



2. Des écarts notables entre rémunération estimée et souhaitée par les Français sur plusieurs professions, dont la leur

Les Français ont été interrogés sur le montant de la rémunération nette mensuelle d'un certain nombre de professions (ouvrier en usine non qualifié, médecin généraliste, PDG d'une grande société française, enseignant en école primaire) : dans un premier temps, il leur a été demandé la rémunération nette mensuelle d'une

personne exerçant cette profession, puis dans un second temps combien devrait selon eux gagner une personne exerçant cette profession.

- *Les Français estiment que les ouvriers non qualifiés en usine et les enseignants en école primaire ne sont pas suffisamment payés*

Amenés à estimer **combien gagne un ouvrier non qualifié en usine**, les Français donnent en moyenne une rémunération nette mensuelle supérieure de 1201 €. Pourtant, ils estiment qu'un ouvrier non qualifié en usine devrait gagner en moyenne au moins 1 484 € par mois, ce qui représente un écart de + 283 € avec le montant estimé. Cet écart est bien plus prononcé qu'en 2014 (différence de 229 €).

S'agissant **des enseignants en école primaire**, les Français estiment qu'ils gagnent en moyenne 1 833 € / mois. Dans le même temps, ils estiment qu'un enseignant en école primaire devrait gagner en moyenne 2 180 €, ce qui représente un écart de + 348 € avec la moyenne du montant estimé de la rémunération d'un enseignant.

- *La rémunération estimée des médecins généralistes est plus élevée que celle souhaitée par les Français*

Amenés à estimer **la rémunération mensuelle d'un médecin généraliste**, les Français donnent en moyenne un montant de 5 396 €. Ce montant estimé est nettement inférieur à ce qui avait été mesuré en 2014 (6 417 € en moyenne).

Toutefois, comme en 2014, les Français jugent que ce niveau de revenu devrait être plus faible. En moyenne, ils estiment qu'un médecin généraliste devrait toucher 5 293 € par mois, soit 103 € de moins que le revenu estimé.

- *La rémunération moyenne souhaitée par les Français pour un PDG de grande société française ne dépasse pas les 65 000 €.*

Un quart des Français estiment qu'un PDG de grande société française touche un revenu d'au moins 75 335€ (1^{er} quartile), pour un montant moyen de plus de 600 000 € (699 192 €).

Au sujet du montant de la rémunération mensuelle nette que devrait toucher le PDG d'une grande société française, les Français jugent en moyenne que ce revenu devrait être de 64 098 € avec un quart d'entre eux jugeant que ce montant devrait être inférieur à 5 800 €.

- *La différence entre le montant moyen estimé et le montant moyen souhaité pour une personne qui exerce la même profession qu'eux est de 408 € selon les Français*

Interrogés au sujet du **revenu mensuel net que gagnent en moyenne les personnes qui exercent la même profession qu'eux**, les Français en emploi donnent un montant moyen de 2 030 €.

Dans le détail :

- Les hommes évaluent le revenu moyen dans leur profession à 2 403 €, contre 1 655 € pour les femmes, soit un écart de + 748 €
- Les professions libérales et cadres supérieurs évaluent le revenu moyen de leur profession à 3 048€, les professions intermédiaires à 2 046€, les artisans et commerçants à 1 995€, les ouvriers à 1 427 €, les employés à 1 362 €.
- Les retraités évaluent les revenus des autres retraités à 2 443 € en moyenne.

Par ailleurs, ils estiment, en moyenne, que le revenu de ceux qui exercent la même profession qu'eux devrait être de 2 438 €, soit un écart de 408 € (écart équivalent à ce qui était mesuré en 2015 et 2014).

3. Les Français estiment qu'une personne seule peut être considérée comme riche à partir d'un revenu mensuel moyen de 6 830 €

Lorsque les Français sont interrogés sur **le revenu mensuel à partir duquel « une personne seule peut être considérée comme riche »**, le montant moyen est de **6 830 €**. Ce montant est légèrement inférieur à la moyenne enregistrée en 2014 (7 032 €).

Amenés à évaluer le montant de patrimoine (financier et immobilier) à partir duquel une personne peut être considérée comme riche, les Français citent en moyenne un montant de plus de 1,75 million d'euros (1 774 087€). Pourtant, seuls un quart d'entre eux estiment ce montant à plus de 850 000 € 3^{ème} quartile : 851 927 €).

4. Les Français majoritairement favorables à la réduction des écarts de revenus au sein d'une entreprise, mais pas à l'augmentation des impôts au-dessus de 2 500 € de revenus mensuels, ni à l'interdiction des rémunérations supérieures à 10 000 € par mois

Plus des trois quarts des Français sont favorables à **une réglementation des écarts de salaires dans les entreprises « pour que le salaire le plus haut ne dépasse pas dix fois le montant du salaire le plus bas »** (77 %, contre 23 % défavorables).

En revanche une proportion similaire est défavorable à l'idée **d'augmenter les impôts payés par les personnes dont le revenu est supérieur à 2 500 € par mois** (77 % contre 22 % favorables).

L'opposition l'emporte également sur l'idée **d'interdire les rémunérations dépassant 10 000 € par mois même si elle est plus mesurée** (58 %, contre 41 % favorables).

Le soutien porté à l'idée d'interdire les rémunérations dépassant les 10 000 € par mois est plus marqué que la moyenne chez les employés (46 %), les ouvriers (49 %), et les chômeurs (48 %).

D – Des inégalités hommes / femmes persistantes dans les constats et quelques stéréotypes

1. Plus de six Français sur dix jugent les inégalités hommes/femmes importantes et le sentiment que la situation n'a pas évolué depuis 10 ans progresse

Plus de six Français sur dix jugent que **les inégalités entre les hommes et les femmes aujourd'hui en France sont importantes** (62 % contre 38 % « faibles »). Cette opinion est en retrait de cinq points par rapport à l'année 2013.

Près d'un Français sur deux pense par ailleurs que **les inégalités entre les hommes et les femmes ont plutôt diminué ces 10 dernières années** (48 %), mais ce sentiment est en recul puisqu'il a perdu neuf points par rapport à 2014. C'est le sentiment que les inégalités hommes/femmes « n'ont pas évolué depuis 10 ans » qui progresse (35 %, +8).

Le sentiment que les inégalités entre hommes et femmes sont importantes :

- Est plus marqué chez les femmes (68 %) que chez les hommes (56 %).
- Est un peu plus fort chez les Français âgés de 35 ans et plus (65 %) que chez les moins de 35 ans (56 %)
- Est nettement plus marqué chez les Français dont le niveau de revenus est inférieur à 1 000 €/mois (70 %).

2. Près de deux Français sur dix et plus d'un tiers des 18-24 ans disent avoir été témoins de discriminations liées au fait d'être une femme dans l'année écoulée

18 % des Français disent avoir été **témoins au cours des douze derniers mois de discriminations liées au fait d'être une femme**. Cette proportion atteint 34 % chez les 18-24 ans et 30 % chez les cadres et professions libérales.

3. Une majorité de Français estime que les hommes participent plus qu'avant aux tâches ménagères, mais les femmes ont toujours le sentiment d'en faire plus

- *Les femmes estiment plus prendre en charge les tâches ménagères que les hommes*

Pour près de la moitié des Français, chez eux, « les courses, le linge et le ménage sont faits à part égale entre eux et leur conjoint(e) » (46 %). Ce sentiment est plus fort chez les hommes (51 %), que chez les femmes (42 %).

Plus d'une femme sur deux affirment faire « elles-mêmes » les tâches ménagères (56 %) pour seulement 8 % des hommes. À l'inverse, 41 % des hommes estiment que les tâches ménagères sont majoritairement faites par leur conjoint(e), contre seulement 2 % des femmes.

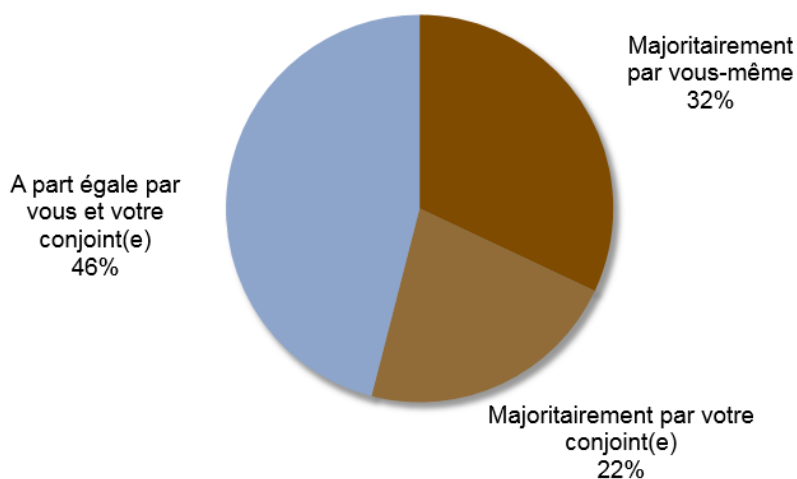
- Une majorité de Français estiment que les hommes participent autant aux tâches ménagères que les femmes dans les jeunes couples

Amenés à s'exprimer sur la répartition des tâches ménagères dans les jeunes couples aujourd'hui, **plus d'un Français sur deux estime que « Les hommes en font autant que les femmes » (56 %)**, 40 % jugent que « Les hommes en font moins que les femmes » et 3 % « plus ». Sur cette question, les constats faits par les hommes et les femmes sont proches.

Près de huit Français sur dix estiment par ailleurs que « **par rapport à il y a 20 ans, les hommes en font plus qu'avant sur la répartition des tâches ménagères** » (78 %, contre 13 % qu'ils en font « autant qu'avant » et 9 % « moins »).

Graphique : Une majorité relative de Français se répartissent les tâches ménagères avec leur conjoint(e)

La répartition des tâches ménagères



*Evolutions mesurées par rapport à 2014

Note : réponse à la question « Chez vous, les courses, le ménage et le linge sont-ils faits... »

Lecture : en 2016, 46% des Français se répartissent les tâches ménagères à part égale avec leur conjoint(e)

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2016.

4. Quelques stéréotypes sexués se maintiennent dans l'opinion des Français

- *Plus d'un Français sur deux juge que les mères savent mieux s'occuper des enfants que les pères et un tiers qu'elles font de meilleures infirmières*

Près de neuf Français sur dix adhèrent à l'idée selon laquelle « **les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons** » (89 %, dont 61 % « tout à fait d'accord », contre 11 % « pas d'accord »).

Dans le même temps, **une majorité de Français s'opposent à l'idée que « les femmes font des meilleures infirmières que les hommes »** (64 %), mais plus d'un tiers des Français adhèrent à cette idée (35 %). Le sentiment que les femmes font de meilleures infirmières que les hommes trouve un écho particulier chez les hommes (46 % pour 24 % chez les femmes) et les Français les plus âgés (49 % chez les 65 ans et plus, pour 27 % chez les moins de 35 ans).

Par ailleurs, **une moitié des Français continue de penser que « les mères savent mieux s'occuper des enfants que les pères »** (53 %, contre 47 %). Ce sentiment est particulièrement marqué chez les hommes (59 %, pour 47 % chez les femmes) et les Français âgés de 65 ans et plus (65 % pour 46 % chez les moins de 35 ans).

- *Deux Français sur dix adhèrent à l'idée que les femmes devraient rester à la maison pour s'occuper des enfants*

L'idée selon laquelle « **dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants** » trouve un écho auprès de deux Français sur dix (21 %), alors que 79 % d'entre eux se disent en désaccord avec cette idée (dont 58 % « pas du tout »). On ne mesure pas d'écart de réponses sur le sujet entre les hommes et les femmes. En revanche le soutien est plus net chez les Français âgés de 65 ans et plus (31 % pour 14 % des moins de 35 ans).

Plus de huit Français sur dix se disent en désaccord avec l'idée selon laquelle « **en temps de crise, il est normal de privilégier l'emploi des hommes aux dépens de celui des femmes** » (85 % contre 14 % « d'accord »). L'adhésion des hommes à cette idée (16 %) est légèrement supérieure à celle des femmes (11 %). Mais c'est là encore l'âge qui semble davantage peser sur les perceptions puis que 22 % des Français de plus de 65 ans sont en accord avec cette idée pour 12 % des moins de 35 ans.

II – Les Français face à la pauvreté et l'exclusion

* **27 %** des Français disent risquer de devenir pauvre dans les cinq ans à venir, 12 % estiment déjà l'être Voir p. 23

***61 %** des Français pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis Voir p. 25

* **19 %** des Français sont favorables à la mise en place d'un revenu universel en France. **37 %** y sont favorables s'il est réservé aux personnes ayant de faibles ressources Voir p. 31

* **Six Français sur dix** sont favorables à une hausse du RSA et plus de huit sur dix à une hausse du SMIC Voir p. 33

A – 89 % des Français estiment que la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir

1. Pour plus de neuf Français sur dix la pauvreté et l'exclusion ont augmenté au cours des cinq dernières années

La pauvreté et l'exclusion ont augmenté en France ces 5 dernières années aux yeux de 93 % des Français (contre 5 % qui pensent qu'elles ont diminué). Ce sentiment est majoritaire depuis le début des années 2000, mais il était alors plus en retrait (81 % en 2004). Il a atteint 90 % en 2011.

Près de neuf Français sur dix pensent par ailleurs que la pauvreté et l'exclusion en France vont plutôt augmenter à l'avenir (89 %, contre 7 % qu'elles vont diminuer). Le pessimisme dépasse les 80 % depuis l'année 2008.

2. 27 % des Français estiment qu'ils ont un risque de devenir pauvre dans les cinq prochaines années

Si près de six Français sur dix ne s'estiment pas exposés au risque de devenir pauvres dans les cinq prochaines années (59 %), ce risque est identifié par 27 % des Français, auxquels s'ajoutent 12 % qui estiment l'être déjà.

Dans plusieurs catégories de population, la perception du risque de devenir pauvre ou le sentiment de l'être déjà l'emportent sur la mise à distance du risque de pauvreté : les ouvriers (34 % perçoivent un risque de devenir pauvre, 21 % pensent déjà l'être), les chômeurs (37 % et 34 %), les personnes ayant un niveau de revenus mensuel net inférieur à 1 000€ (32 % et 34 %), les personnes ayant un revenu mensuel net entre 1 000 et 2 400€ (32 % et 19 %), et les locataires en parc social (36 % et 25 %).

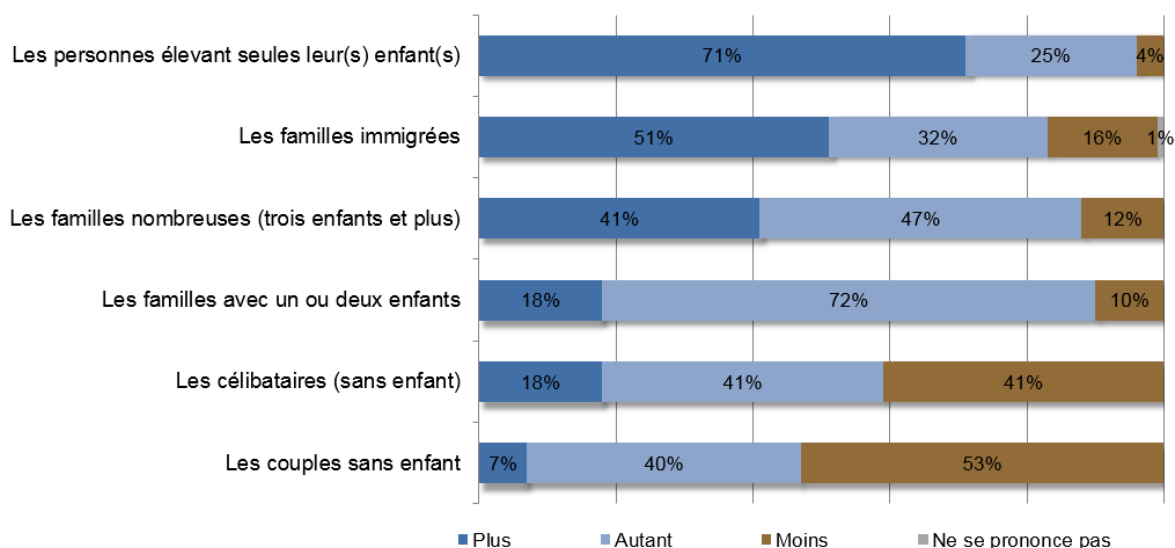
3. Une exposition au risque de pauvreté jugée plus élevée que la moyenne pour les familles monoparentales, les familles immigrées, les plus âgés et les 18-29 ans

Les Français étaient ensuite amenés à évaluer l'exposition au risque de pauvreté de différentes catégories de population :

- Plus de sept Français sur dix jugent que **les parents élevant seuls leurs enfants ont un risque plus important de pauvreté que la moyenne des Français** (71 %, contre 25 « autant » et 4 % « moins »). Cet indicateur est en baisse de 5 points par rapport à 2014 (+5 points sur la modalité « autant »).
- Un Français sur deux juge également que **les familles immigrées** sont exposées à un risque de pauvreté plus important que la moyenne (51 %, contre 32 % « autant » et 16 % « moins »)
- Le risque est aussi jugé plus important que la moyenne à la fois **pour les plus âgés** (54 % pour les 75 ans et plus et 52 % pour les 60-74 ans) **et pour les 18-29 ans** (48 %, -8 points).

Graphique : Une majorité de Français estiment que les personnes élevant seules leurs enfants et les familles immigrées ont plus de risques de tomber dans la pauvreté que la moyenne des Français

Le risque de pauvreté selon la situation familiale



Note : réponse à la question « Selon vous, les personnes suivantes ont-elles un risque de pauvreté plus ou moins important que la moyenne des Français ? »

Lecture : en 2016, 71% des Français estiment que les personnes élevant seules leurs enfants ont plus de risques de tomber dans la pauvreté que la moyenne nationale

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2016

4. Le marché du travail dégradé est considéré comme la principale raison d'exclusion et de pauvreté, mais l'idée d'une réticence à travailler trouve aussi un écho

Amenés à donner leur sentiment sur les raisons pouvant expliquer que des personnes se trouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté, une majorité de Français met en cause l'état du marché du travail : 70 % des Français adhèrent à l'idée que **ces personnes « manquent de qualifications, de diplômes pour trouver ou retrouver un emploi »** et 67 % « **qu'il n'y a pas assez de travail pour tout le monde** ».

Un peu plus d'un Français sur deux estiment par ailleurs que **les personnes en situation d'exclusion ou de pauvreté « n'ont pas eu de chance »** (53 % contre 46 % qui ne sont pas d'accord avec cette idée).

L'hypothèse que ces personnes sont en situation d'exclusion et de pauvreté parce qu'elles « **ne veulent pas travailler** » trouve cependant un écho non négligeable auprès des Français (49 % contre 50 % « pas d'accord »). Les avis sont plutôt partagés sur cette question depuis le début des années 2000.

Cette justification emporte un soutien majoritaire chez les ouvriers (58 % contre 41 %) et les artisans commerçant (55 %).

5. Pour la moitié des Français, un individu doit disposer d'au moins 1 480€ par mois pour vivre

Pour les Français, le revenu mensuel dont doit disposer au minimum un individu pour vivre s'élève en moyenne à 1 610 €.

La moitié des Français donnent un montant supérieur ou égal à 1 480 € (médiane). Un quart des Français donnent un montant inférieur ou égal à 1 391 € (1^{er} quartile) et un quart un montant supérieur ou égal à 1 796 € (3^{ème} quartile), les écarts de réponses sont donc relativement limités (398 € de différence entre le 1^{er} et le 3^{ème} quartile).

Le revenu moyen jugé nécessaire à un individu pour vivre aux yeux des Français a évolué constamment dans le temps puisqu'il était de 1 331 € en 2008.

Les réponses varient selon les catégories de population interrogées : les cadres et professions libérales jugent en moyenne qu'un individu doit disposer au minimum de 1 709 € pour vivre, pour les ouvriers ce montant est de 1 583 € ; en région parisienne il est de 1 850 € (contre 1 473 € dans la région Est³ par exemple).

Par ailleurs, **les Français estiment en moyenne qu'un foyer comme le leur doit disposer au minimum de 2 555 € par mois pour vivre.** Les écarts de réponses sont importants : la moitié des Français situent ce montant à au moins 2 458 € (médiane), et l'écart entre le premier quartile (1 649 €) et le troisième quartile (2 975 €) est de 1 326 €.

Les réponses varient fortement selon le nombre d'enfants à charge dans le foyer : pour les foyers sans enfant, la moyenne des montants est de 2 729 € tandis que pour ceux comprenant 3 enfants ou plus, la moyenne des montants est de 3 355 €. Les évaluations diffèrent également suivant la région d'habitation : les habitants de la région parisienne estiment en moyenne qu'un foyer comme le leur doit disposer au minimum de 2 793 €, soit 238 € de plus que la moyenne française.

6. Pour une majorité de Français, les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis

Plus de six Français sur dix jugent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis (61 %, contre 30 % pour qui « ils font ce qu'ils doivent » et 8 % jugent qu'ils en font « trop »).

³ **Note de lecture :** Les régions évoquées tout au long la synthèse correspondent aux regroupements des anciennes régions suivantes :

- Bassin parisien Est (Champagne-Ardenne ; Picardie ; Bourgogne)
- Bassin parisien Ouest (Haute-Normandie ; Centre ; Basse Normandie)
- Centre Est (Rhône-Alpes ; Auvergne)
- Est (Lorraine ; Alsace ; Franche-Comté)
- Ile-de-France (Ile-de-France)
- Méditerranée (Languedoc-Roussillon ; Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Corse)
- Nord (Nord-Pas-de-Calais)
- Ouest (Pays de la Loire ; Bretagne ; Poitou-Charentes)
- Sud-Ouest (Aquitaine ; Midi-Pyrénées ; Limousin)

Ce sentiment est plus marqué que la moyenne chez les employés (65 %) et ouvriers (66 %), chez les chômeurs (76 %), chez les Français ayant un niveau de vie inférieur à 900 € par mois (68 %) ou situé entre 900 € et 1 400 € (65 %).

B – Six Français sur dix estiment que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des aides auxquelles elles ont droit et que dans le même temps beaucoup en profitent sans y avoir droit

1. Une connaissance inégale des aides et prestations sociales

Les Français témoignent de niveaux de connaissance très inégaux des prestations et aides sociales :

- La quasi-totalité des Français disent avoir entendu parler des **allocations familiales** (100 % et 99 % pensent savoir qui peut en bénéficier), du **RSA** (99 % en ont entendu parler et 94 % estiment savoir qui peut en bénéficier) et des **aides au logement** (98 % et 91 %)
- Neuf Français sur dix ont également entendu parler de la **CMU-C** (90 % et 83 % estiment savoir qui peut en bénéficier)
- 79 % des Français connaissent l'Allocation pour Adultes Handicapés ou **AAH** (73 % disent savoir qui peut en bénéficier)
- Six mois après son adoption à l'Assemblée Nationale, 70% des Français identifient la **prime d'activité** (dont 59 % qui disent savoir qui peut en bénéficier)
- 70 % des Français déclarent connaître le minimum vieillesse ou **allocation de solidarité aux personnes âgées** (ASPA ; 60 % en identifient les bénéficiaires)
- À peine un Français sur deux a en revanche entendu parler de l'**allocation personnalisée d'autonomie ou APA** (51 %), et un nombre encore plus réduit en ce qui concerne l'**aide au paiement d'une complémentaire santé, ACS, ou « chèque-santé »** (33 %) et l'**aide médicale d'État ou AME** (29 %).

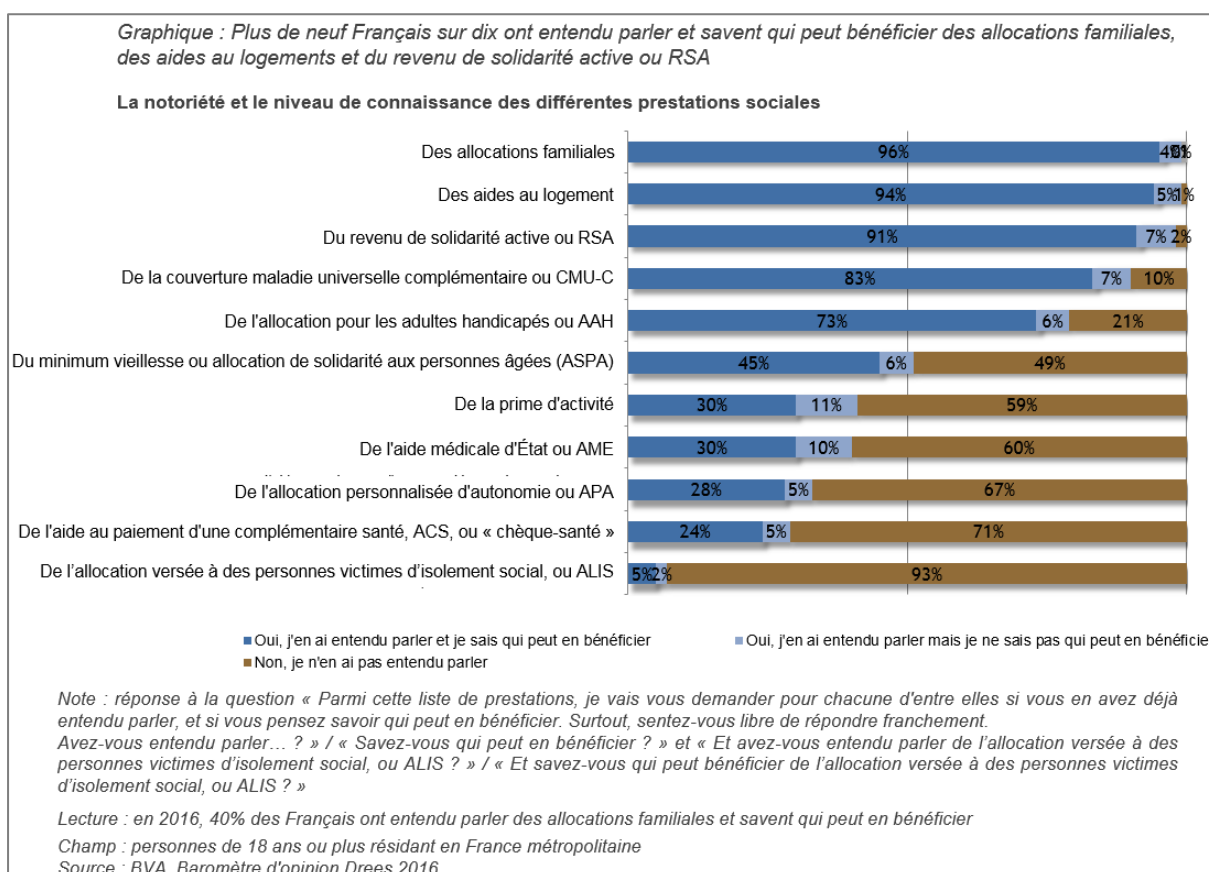
De manière générale, la sur-déclaration est une hypothèse sur cette question puisque lorsqu'est testée une aide qui n'existe pas en réalité (ici « l'allocation versée à des personnes victimes d'isolement social, ou ALIS »), autour d'un Français sur dix disent en avoir entendu parler*.

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, la question de notoriété de l'ALIS a été posée :

1. Avant les questions de notoriété des autres prestations testées (RSA, allocations familiales, APA, CMU-C, AAH, ASPA, aides au logement, prime d'activité, ACS, AME) à la moitié de l'échantillon (notoriété de l'ALIS de 14%)

2. Après les questions de notoriété des autres prestations à l'autre moitié de l'échantillon (notoriété de l'ALIS de 7%)



2. Près de huit Français sur dix pensent que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits auxquels elles peuvent prétendre, essentiellement par manque d'information

Après qu'il ait été rappelé aux Français que dans le pays, « existe un certain nombre de droits, de services et d'allocations pour aider les citoyens à faire face aux différents risques sociaux : handicap, dépendance, vieillesse, chômage, maladie, précarité, exclusion, etc », près de huit Français sur dix sont d'accord avec l'idée selon laquelle « beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou

allocations auxquels elles peuvent prétendre » (79 % contre 19 % qui sont en désaccord).

Le manque d'informations sur les aides, ou sur les organismes auxquels s'adresser apparaît de loin comme la principale raison pour laquelle certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre selon les Français (55 %), devant le fait que **les démarches à faire sont trop complexes et trop longues** (21 %).

Viennent ensuite dans les raisons évoquées le fait que certaines personnes « **refusent de dépendre de l'aide sociale et d'être considérées comme des assistées** » (7%), « **le fait que ces personnes préfèrent s'en sortir par elles-mêmes** » (5 %), « **la crainte de subir des conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, etc...)** » (5 %), « **Pour ne pas avoir à rendre des comptes, à faire l'objet de contrôle** » (3 %) ou « **Parce que ces aides n'apportent pas grand-chose financièrement** » (1 %).

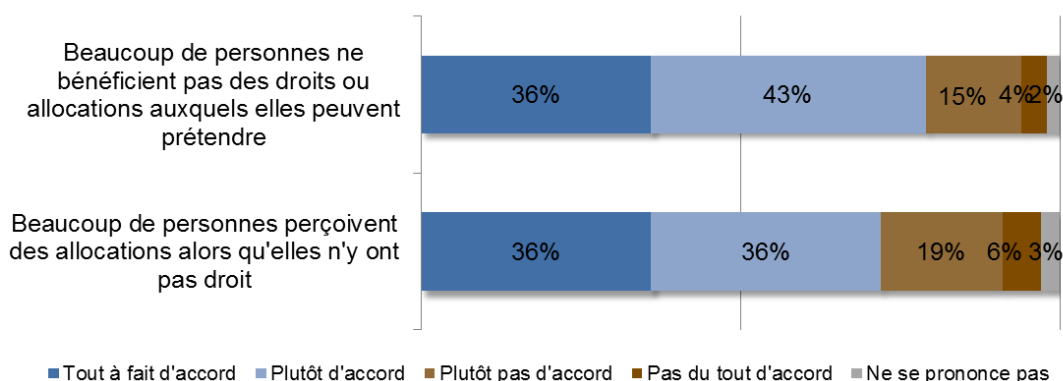
3. Plus de sept Français sur dix estiment toutefois que beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'en ont pas le droit

Une nette majorité de Français, 72 %, pensent également que « **beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit** » (contre 25 %).

Cette opinion est particulièrement marquée chez les ouvriers (82 %) et les bénéficiaires du RSA (81 %).

Graphique : Près de huit Français sur dix considèrent que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre

Opinion à l'égard des l'attribution des allocations



Note : réponse à la question « Il existe, dans notre pays, un certain nombre de droits, de services et d'allocations pour aider les citoyens à faire face aux différents risques sociaux : handicap, dépendance, vieillesse, chômage, maladie, précarité, exclusion, etc. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ? »

Lecture : en 2016, 79% des Français sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2016.

4. 44 % des Français estiment qu'ils auraient besoin d'être davantage aidés par les pouvoirs publics

51 % des Français considèrent qu'actuellement, compte tenu de leur situation globale, du montant des aides publiques (RSA, allocations familiales, aides au logement), et du montant de leurs impôts, **ils sont « suffisamment aidés par les pouvoirs publics ou n'ont pas besoin d'être aidés »** quand **44 % d'entre eux estiment qu'ils « auraient besoin d'être davantage aidés par les pouvoirs publics »**.

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

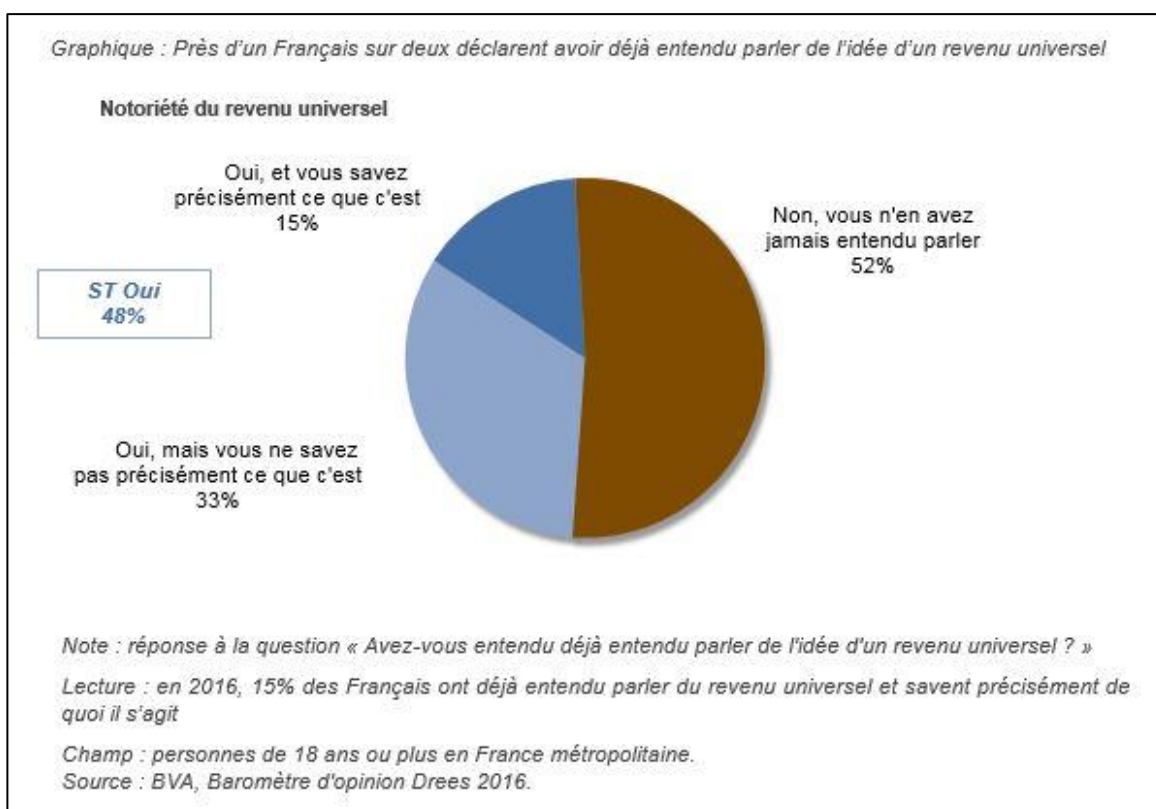
- Le souhait d'être davantage aidé par les pouvoirs publics est présent pour la moitié des moins de 50 ans (50 % chez les moins de 35 ans et les 35-49 ans)
- Ce sentiment est majoritaire chez les employés (56 %) et les ouvriers (64 %) et particulièrement marqué chez les chômeurs (67 %)
- Le souhait d'être davantage aidé par les pouvoirs publics est aussi majoritaire chez les Français ayant des enfants à charge dans le foyer (56 %), quand les personnes sans enfants charge dans le foyer estiment à 63 % ne pas avoir besoin d'aide supplémentaire
- Le besoin d'être davantage aidé l'emporte chez les Français dont les revenus nets mensuels sont inférieurs à 1 000 € (66 %), mais aussi situés entre 1 000 € et 2 400 € (55 %). La tendance s'inverse nettement pour les Français ayant un niveau de revenu supérieur à 2 400 € (63 % estiment être suffisamment aidé ou ne pas avoir besoin de plus)
- Expriment également plus souvent que la moyenne un souhait d'être davantage aidé par les pouvoirs publics les bénéficiaires du RSA (70 %), de l'allocation logement (64 %), de prestations liées au handicap, à l'invalidité ou la dépendance (61 %) ou de pensions alimentaires ou d'argent perçu tous les mois de la part de proches (61 %).

C – Un cinquième des Français sont favorables au revenu universel et une majorité à l'augmentation du RSA et du SMIC

1. La moitié des Français ont déjà entendu parler du revenu universel

- 56 % des Français sont favorables à la mise en place d'un revenu universel, mais l'idée qu'il soit instauré « quelles que soient les autres ressources des personnes » reste largement minoritaire

La moitié des Français disent avoir entendu parler de l'idée d'un revenu universel (48 %, contre 52 %)*. Parmi eux, seuls 15 % savent précisément de quoi il s'agit et 33 % « ne savent pas précisément ce que c'est ».



***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici l'ensemble de l'échantillon ont eu les mêmes questions (libellés et modalités de réponses), mais pour une moitié de l'échantillon, ces questions ont été posées avant d'aborder les thèmes du RSA et du SMIC, pour l'autre moitié de l'échantillon après les questions portant sur le RSA et le SMIC.

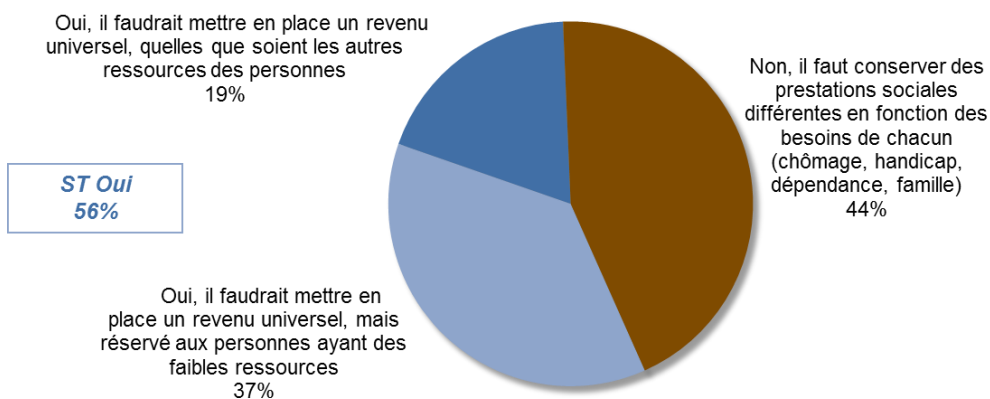
Or **56 % des Français se disent favorables à la mise en place d'un revenu universel, sous conditions de ressources, dans les prochaines années**, contre 44 % qui jugent qu'il est préférable de « **conserver des prestations sociales différentes en fonction des besoins de chacun (chômage, handicap, dépendance, famille)** ». Au sein de la majorité de Français favorable au principe, l'emporte cependant l'idée qu'il faudrait « **réserver ce revenu universel aux personnes ayant de faibles ressources** » (37 %) plutôt que de le mettre en place « **quelles que soient les autres ressources des personnes** » (19 %).

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- L'adhésion varie peu selon la profession de l'interviewé
- Elle est nettement plus élevée chez les Français ayant un niveau de revenus inférieur à 1 000 € par mois (61 %) que chez ceux ayant des revenus situés entre 1 000 € et 2 400 € (56 %) et au-delà de 2 400€ (53 %)

Graphique : Plus d'un Français sur deux se disent favorables à la mise en place d'un revenu universel dans les prochaines années

Opinion à l'égard de la mise en place du revenu universel



Note : réponse à la question « Seriez-vous favorable à la mise en place du revenu universel en France dans les prochaines années ? »

Lecture : en 2016, 19% des Français se disent favorables à la mise en place d'un revenu universel, quelles que soient les autres ressources des personnes

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2016.

Aux yeux d'une majorité absolue de Français, si le revenu universel était mis en place, **il devrait être d'un montant de 1 000 € pour un adulte seul** (54 %, quand 23 % privilégient plutôt 750 € et 14 % environ 500 €).

- *Les principaux objectifs associés au revenu universel : garantir aux besoins de base de tous, mais aussi simplifier le système, plus que de permettre une égalité face aux aides ou un meilleur équilibre vie privée/professionnelle*

Les principaux objectifs associés à la mise en place possible du revenu universel sont aux yeux des Français :

- Avant tout « **assurer à tous une vie digne en garantissant la satisfaction des besoins de base** » (85 % sont d'accord avec cette idée)
- L'objectif de « **simplifier les démarches administratives des allocataires** » apparaît cependant tout aussi important (83 %) comme, dans une moindre mesure de « **réduire les coûts de gestion du système de protection sociale** » (71 %)
- Le fait que le revenu universel puisse permettre de « **se consacrer à sa vie familiale, associative, ou relationnelle** » est un objectif majoritairement soutenu, mais dans des proportions moindres (66 %, contre 32 % qui ne sont « plutôt pas d'accord »)
- Seuls six Français sur dix adhèrent par ailleurs à l'idée qu'il ait pour objectif de « **distribuer à chacun des montants identiques d'aide publique** » (64 % contre 36 %).

2. Une majorité souhaite que le RSA soit augmenté mais pas qu'il s'ouvre aux 18-24 ans

- *Les Français font une estimation plutôt juste du montant du RSA*

Les Français estiment le RSA en moyenne à 530 €, soit approximativement son montant réel pour une personne seule. Il est estimé à 498 € ou plus par la moitié des Français (médiane). Les écarts de réponses sont assez faibles puisque la différence entre le 1^{er} quartile (un quart ont répondu 450 € ou moins) et le 3^{ème} quartile (un quart ont répondu 590 € ou plus) n'est que de 140 €.

- *Six Français sur dix sont favorables à l'augmentation du RSA, mais 52 % s'opposent à ce qu'il soit accessible dès l'âge de 18 ans*

Quand il est précisé aux Français qu'aujourd'hui le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est de 525€ par mois, **60 % d'entre eux estiment qu'il faudrait l'augmenter** (contre 14 % le diminuer). Un quart des Français disent spontanément qu'il faut laisser le RSA à ce niveau.

Un test a été opéré sur cette question à l'aide d'un SPLIT* (séparation de l'échantillon en plusieurs sous-échantillons représentatifs)⁴ afin de tester plusieurs formulations de questions et de mesurer leur impact éventuel sur les opinions exprimées. Ce test montre cependant que les éléments de contexte introduits dans la question ne jouent pas sur le souhait des Français de voir le RSA augmenté :

- En ajoutant dans la question l'élément « **Compte tenu des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques** », le soutien porté à l'augmentation du RSA est de 61 %
- En ajoutant à la place l'introduction « **Étant donné le coût de la vie en France** », le soutien à l'augmentation du RSA est de 60 %

⁴ Dans ce SPLIT : une moitié de l'échantillon a répondu à la question « Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est de 525€ par mois. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est de 525€ par mois. Compte tenu des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est de 525€ par mois. Étant donné le coût de la vie en France, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?* »

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, trois libellés ont été testés :

1. *Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est de 525 euros par mois. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Il faut augmenter le RSA / Il faut diminuer le RSA)*

2. *Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est de 525 euros par mois. Compte tenu des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Il faut augmenter le RSA / Il faut diminuer le RSA)*

3. *Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule qui ne travaille pas est de 525 euros par mois. Étant donné le coût de la vie en France, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Il faut augmenter le RSA / Il faut diminuer le RSA)*

Sont plus favorables que la moyenne à l'augmentation du RSA : les ouvriers (67 %), les chômeurs (76 %), les Français ayant moins de 1 000€ de revenus par mois (74 %) et les bénéficiaires du RSA (77 %).

En revanche, parmi la majorité de Français favorables à l'augmentation du RSA, **seuls un tiers d'entre eux seraient prêts à accepter une hausse de leurs impôts** (impôts sur le revenu, TVA...) ou de leurs cotisations pour financer cette augmentation (34 %, contre 65 %).

Une courte majorité de Français se dit par ailleurs opposée à l'ouverture du RSA dès l'âge de 18 ans au lieu de 25 ans (52 %, contre 47 % qui y sont favorables).

Les premiers concernés par cette mesure sont une moitié à y être favorables (18-24 ans : 51%).

3. Plus de huit Français sur dix souhaitent que le SMIC soit augmenté

- *Les Français font une estimation plutôt juste du montant du SMIC*

Les Français estiment le SMIC à un montant moyen de 1 162 € nets par mois. La moitié d'entre eux le situent au moins à 1 150 € par mois (médiane). L'écart entre le 1^{er} quartile (un quart citent un montant inférieur ou égal à 1 099 €) et le troisième quartile (un quart citent un montant supérieur ou égal à 1 200 €) est assez faible (101 €).

- *87 % des Français souhaitent que le SMIC soit augmenté*

Une fois rappelé que le SMIC net est d'environ 1 140 € par mois, **87 % des Français se disent favorables à ce qu'il soit augmenté**, quand 12 % jugent qu'il doit être maintenu au même niveau. L'hypothèse de le baisser n'emporte aucun soutien.

Comme pour le RSA, un test de formulations a été opéré à l'aide d'un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)⁵ mais celui-ci ne joue pas sur le soutien porté à l'augmentation du SMIC :

- Quand la question est posée avec comme élément de contexte « **Compte tenu des problèmes de compétitivité des entreprises** », le soutien porté à l'augmentation du SMIC est de 85 %
- En ajoutant à la place l'introduction « **Étant donné le coût de la vie en France** », le soutien à l'augmentation du SMIC est de 88 %.

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, trois libellés ont été testés :

1. *Aujourd'hui, le SMIC net est d'environ 1140 euros par mois. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Il faut augmenter le SMIC / Il faut diminuer le SMIC)*

2. *Aujourd'hui, le SMIC net est d'environ 1140 euros par mois. Compte tenu des problèmes de compétitivité des entreprises, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Il faut augmenter le SMIC / Il faut diminuer le SMIC)*

3. *Aujourd'hui, le SMIC net est d'environ 1140 euros par mois. Étant donné le coût de la vie en France, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? (Il faut augmenter le SMIC / Il faut diminuer le SMIC)*

4. Des Français majoritairement favorables à ce que les allocations chômage soient limitées dans le temps et que des contreparties soient demandées aux bénéficiaires

- *Sept Français sur dix sont favorables à ce que les allocations chômage soient limitées dans le temps*

Une majorité de Français adhère à l'idée que les allocations chômage soient limitées dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi. Un test de plusieurs formulations de questions à l'aide d'un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-

⁵ Dans ce SPLIT : une moitié de l'échantillon a répondu à la question « Aujourd'hui, le SMIC net est d'environ 1140€ par mois. Avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ? » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *Aujourd'hui, un salarié au SMIC gagne environ 1140€ par mois. Étant donné le coût de la vie en France, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *Aujourd'hui, un salarié au SMIC gagne environ 1140€ par mois. Compte tenu des problèmes de compétitivité des entreprises, avec laquelle de ces opinions êtes-vous le plus d'accord ?* »

échantillons représentatifs)⁶ montre de légères nuances dans les réponses des Français :

- Quand la question est posée directement, sans élément de contexte, 72 % des Français soutiennent l'idée que les allocations chômage soient limitées dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi (contre 28 %). Ce soutien a progressé de huit points depuis 2012 et n'a jamais été aussi élevé depuis le début des années 2000 (où il n'était que de 52 %).
- Quand est indiqué en début de question « **Au vu du déficit de l'assurance chômage** », le soutien à une limitation des allocations chômage dans le temps est assez proche (70 %)
- En revanche, quand la question commence par « **Compte tenu des situations de précarité engendrées par le chômage de longue durée** », le soutien porté à la limitation des allocations chômage dans le temps est plus en retrait, tout en restant majoritaire (64 %, contre 35 %).

Le soutien porté à la limitation dans le temps des allocations chômage est majoritaire dans toutes les catégories de population, y compris chez les chômeurs, même s'il est plus en retrait que la moyenne (54 % contre 45 %).

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, trois libellés ont été testés :

1. *Selon vous, les allocations chômage doivent-elles être un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi ? (Oui / Non)*

2. *Au vu du déficit de l'assurance chômage, pensez-vous que les allocations chômage doivent être un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi ? (Oui / Non)*

3. *Compte tenu des situations de précarité engendrées par le chômage de longue durée, pensez-vous que les allocations chômage doivent être un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi ? (Oui / Non)*

- *Une majorité de Français sont favorables à ce que soient demandées des contreparties aux bénéficiaires d'allocations chômage*

Les Français sont majoritairement favorables à ce que soient demandées des contreparties au versement d'allocations chômage :

- 93 % soutiennent l'idée que qu'il soit demandé aux bénéficiaires d'allocations chômage « **d'accepter les emplois correspondant à leurs qualifications et pas trop éloignés de leur domicile** » et 92 % « **d'accepter d'effectuer un stage de formation** »

⁶ Dans ce SPLIT : une moitié de l'échantillon a répondu à la question « *Selon vous, les allocations chômage doivent-elles être un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi ?* » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *Au vu du déficit de l'assurance chômage, pensez-vous que les allocations chômage doivent être un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi ?* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *Compte tenu des situations de précarité engendrées par le chômage de longue durée, pensez-vous que les allocations chômage doivent être un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi ?* »

- Près des trois quarts des Français sont également favorables à ce que soit demandé aux bénéficiaires d'allocations chômage de « **participer à une tâche d'intérêt général proposée par l'administration, une collectivité locale (mairie, département, etc) ou une association reconnue** » (73 % contre 27 % qui n'y sont pas favorables)
- En revanche, deux tiers des Français s'opposent à ce que soit demandé aux bénéficiaires « **d'accepter les emplois quels que soient la qualification et le lieu** » (66 % contre 33 % qui y sont favorables).

Le soutien porté à cette dernière contrepartie « d'accepter les emplois quels que soient la qualification et le lieu » est plus marqué que la moyenne chez les Français âgés de 65 ans et plus (43 %).

Les premiers concernés, les bénéficiaires d'allocations chômage, adhèrent dans des proportions similaires à la moyenne des Français à l'idée d'accepter des emplois qui correspondent à leurs qualifications et pas trop éloignés de leur domicile (92 %), ou d'accepter une formation (85 %). La proposition de participer à une tâche d'intérêt général emporte un soutien majoritaire mais en retrait par rapport à la moyenne (65 %) et seuls 17 % adhèrent à l'idée de demander d'accepter des emplois quels que soient les qualifications et le lieu.

III – Les Français et la famille

* **65 %** des Français adhèrent à l'idée que « les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes » pour garder les enfants *Voir p. 42*

* **64 %** des Français sont en désaccord avec l'idée que le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple *Voir p. 45*

* **63 %** des Français sont favorables à ce que les allocations familiales soient accordées dès le premier enfant *Voir p. 46*

* **59 %** des Français sont favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant *Voir p. 48*

* **61 %** des Français sont favorables à ce que les couples de femmes puissent recourir à la procréation médicalement assistée pour avoir un enfant *Voir p. 49*

* **50 %** des Français se disent favorables à ce que « les couples hétérosexuels et/ou les couples homosexuels puissent recourir à la gestation pour autrui pour avoir un enfant, c'est-à-dire faire appel à une mère-porteuse » *Voir p. 50*

A – La conciliation vie privée/professionnelle et l'aide aux familles les plus modestes sont considérées comme devant être les priorités de la politique familiale par les Français

1. L'objectif prioritaire de la politique familiale devrait être de permettre une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle pour plus d'un tiers des Français

Amenés à juger quel devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale, les Français citent en priorité « **permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle** » (35 %) et « **permettre aux familles de mieux se loger** » (32 %), devant la proposition de « **rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonomes à l'égard de leur famille** » (19 %).

Vient ensuite l'idée de « **rapprocher les niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant** » (10 %). La part de Français souhaitant privilégier « **le soutien à la natalité** » est de 5 %.

Un SPLIT* (séparation de l'échantillon en deux sous-échantillons représentatifs)⁷ a été réalisé pour tester une autre proposition d'objectif à assigner à la politique familiale. Quand est ajoutée dans un sous-échantillon la proposition « **Accompagner les parents dans leur rôle éducatif** », la hiérarchie des quatre premières réponses est la même que celle précitée et cette idée arrive en 5^{ème} position avec 8 % de citations, devant le soutien à la natalité (5 %).

La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est plus citée que la moyenne comme devant être l'objectif prioritaire de la politique familiale par les Français âgés de 25 à 34 ans (40 %), les professions intermédiaires (43 %) et les professions libérales ou cadres supérieurs (40 %)

L'idée « d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif » est un peu plus citée que la moyenne par les salariés du public (13 %).

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

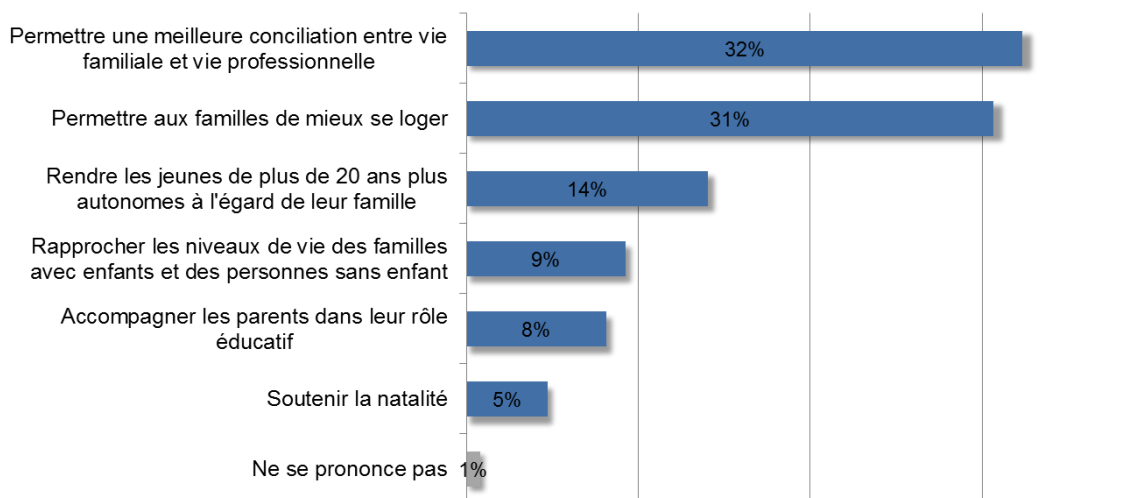
Ici, le libellé était identique : *Selon vous, quel devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale ?*

La modalité de réponse « *Accompagner les parents dans leur rôle éducatif* » n'a été proposée qu'à la moitié de l'échantillon.

⁷ Dans ce SPLIT, à une moitié de l'échantillon étaient proposés comme items « Soutenir la natalité / Rapprocher les niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant / Permettre aux familles de mieux se loger / Permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle / Rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonomes à l'égard de leur famille » et à l'autre moitié de l'échantillon s'ajoutait à cette liste « Accompagner les parents dans leur rôle éducatif »

Graphique : Près d'un tiers des Français considèrent que l'objectif prioritaire de la politique familiale devrait être la conciliation entre la vie familiale et professionnelle, ainsi que de permettre aux familles de mieux se loger

Objectif prioritaire de la politique familiale



Note : réponse à la question « Selon vous, quel devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale ? »

Lecture : en 2016, 32% des Français estiment que l'objectif prioritaire de la politique familiale devrait être une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2016

2. Les familles aux revenus modestes doivent être aidées en priorité aux yeux de 49 % des Français

Amenés à qualifier quelles familles il faut aider en priorité, les Français citent nettement les « **familles aux revenus modestes** » (49 %), devant les **familles monoparentales**, c'est-à-dire les pères ou les mères élevant seuls leurs enfants (22 %). Viennent ensuite **les familles dont les deux parents travaillent et qui ont de jeunes enfants** (11 %). Apparaissent plus en retrait : **les familles nombreuses**, c'est-à-dire celles qui sont composées de trois enfants et plus (6 %), **les familles qui ont des enfants de plus de 20 ans encore à charge** (6 %) et **les jeunes parents dès le premier enfant** (6 %).

B – Les accueils collectifs, modes de garde jugés les plus bénéfiques pour les enfants en dehors des parents

1. Les parents gardent eux-mêmes leurs jeunes enfants ou les confient à un(e) assistant(e) maternel(le), mais voient la crèche comme le mode de garde non parental le plus bénéfique pour l'enfant

- *Les Français prennent prioritairement en charge eux-mêmes la garde de leurs jeunes enfants ou la confient à un(e) assistant(e) maternel(le)*

Les pratiques des Français en matière de garde d'enfants illustrent la prépondérance donnée à deux modes de garde : par soi-même ou le ou la conjoint(e) (29 %) ou par l'assistant(e) maternel(le) à son domicile (28 %). Vient ensuite **la crèche** et autres accueils collectifs (21 %), devant **les grands-parents** (15 %). Seuls 1 % des Français concernés citent « **la personne rémunérée au domicile de l'enfant** ».

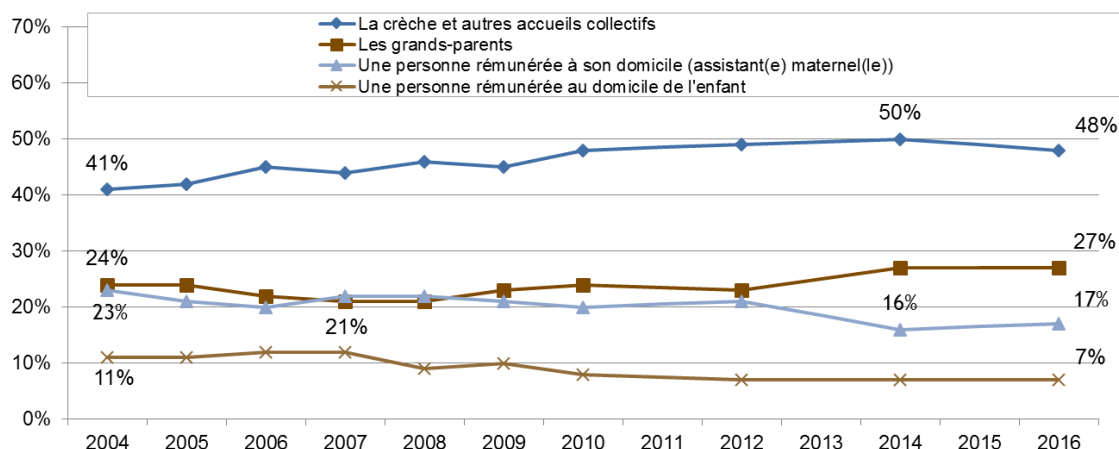
La garde par soi-même ou son conjoint est la solution privilégiée par les Français de 50 à 64 ans (37 %), les Français ayant 3 enfants ou plus au foyer (43 %) et les foyers aux revenus les plus modestes (49 % chez ceux ayant moins de 1 000 € de revenus mensuels et 36 % chez ceux ayant des revenus entre 1 000 € et 2 400 €). La solution de l'assistant(e) maternel(le) est privilégiée par les 25-34 ans (30 %), les parents ayant 1 ou 2 enfants à charge (respectivement 28 % et 32 %) et les foyers ayant des revenus supérieurs à 2 400€ par mois.

- *La crèche est perçue comme le mode de garde le plus bénéfique pour l'enfant en dehors des parents eux-mêmes*

Amenés à qualifier **le mode de garde qui leur semble le plus bénéfique pour les enfants en dehors des parents, les Français citent prioritairement la crèche et autres accueils collectifs (48 %),** devant les grands-parents (27 %), l'assistant(e) maternel(le) (17 %) et la garde à domicile (7 %).

Graphique : Près d'un Français sur deux juge sur les modes de garde les plus bénéfiques pour les enfants en bas âge sont la crèche et autres accueils collectifs

Le mode de garde jugé le plus bénéfique pour les enfants en bas âge



Note : réponse à la question « En dehors des parents, quel vous semble être le mode de garde ou d'accueil le plus bénéfique pour un enfant en bas âge ? »

Lecture : en 2016, 48% des Français estiment que les modes de garde ou d'accueil les plus bénéfiques pour un enfant en bas âge sont la crèche et autres accueils collectifs

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2004-2016.

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

2. Une majorité de Français favorables à l'équilibrage des aménagements de travail entre hommes et femmes pour garder les enfants et à une allocation pour les parents cessant leur activité se consacrer à la garde

- Les deux tiers des Français estiment que les hommes et les femmes doivent bénéficier des mêmes aménagements de temps de travail pour la garde d'enfant

Les deux tiers des Français estiment qu'en ce qui concerne la garde des enfants « **les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes** » (65 %). Un tiers juge en revanche que les femmes doivent « bénéficier d'aménagement du temps de travail plus que les hommes » (35 %). Cette opinion tend pourtant à reculer avec le temps puisqu'elle dépassait les 40 % entre 2004 et 2012.

Les opinions exprimées par les hommes et les femmes sont similaires sur cette question. Les plus favorables à ce que les femmes bénéficient plus d'aménagement du temps de travail que les hommes pour la garde d'enfant sont les Français âgés de 65 ans et plus (47 % contre 27 % des moins de 35 ans).

- Une majorité de Français sont favorables à ce qu'un parent qui réduit ou cesse son activité professionnelle pour s'occuper de ses enfants touche une allocation dépendant de ses revenus antérieurs

Amenés à s'exprimer sur **une possible allocation pour le parent réduisant son temps de travail ou cessant son activité professionnelle pour s'occuper de ses enfants**, les Français s'y montrent très majoritairement favorables (92 %, contre 7 %

qui pensent qu'il ne doit pas recevoir de prestation). Au sein de cette majorité favorable, l'opinion qui domine est que **le parent doit percevoir une allocation qui dépende de son salaire antérieur**, comme 50 % pour un arrêt complet d'activité (54 %) plutôt que de recevoir une allocation fixe, par exemple de 600 € (38 %).

- *Six Français sur dix jugent suffisantes les durées de congé maternité et 57 % souhaitent maintenir la durée du congé paternité*

Lorsqu'il est rappelé aux Français « qu'aujourd'hui **le congé de maternité est de 16 semaines** (4 mois) au premier et deuxième enfant et de 26 semaines (6 mois) à partir du troisième enfant », **60 % d'entre eux pensent que ces durées sont « suffisantes »**. Un tiers jugent qu'elles sont « trop courtes » (33 %) et seulement 7 % « trop longues ».

Les femmes ont plus tendance à juger ces durées de congé maternité trop courtes (38 % pour 26 % des hommes), ainsi que les parents ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge (49 %).

Près de six Français sur dix jugent par ailleurs que la durée du congé paternité (11 jours) qui s'ajoute au congé naissance (3 jours), **doit être maintenue** (57 %). Le sentiment que celui-ci doit être allongé a cependant progressé de six points par rapport à 2014 (38 %).

Les femmes souhaitent plus que les hommes que ce congé paternité soit rallongé (41 % chez les femmes pour 33 % chez les hommes). Ce souhait est aussi beaucoup plus marqué chez les jeunes générations (64 % chez les moins de 35 ans, pour 28 % seulement chez les 35 ans et plus). Le souhait de voir le congé paternité rallongé est également majoritaire chez les cadres et professions libérales (52 %), comme chez les parents ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge au foyer (56 %).

Trois Français sur dix sont par ailleurs favorables à ce que le congé paternité soit obligatoire « car il est nécessaire pour tous les pères », mais 70 % y sont opposés « **car il faut laisser la liberté aux pères de choisir s'ils veulent le prendre** ». L'adhésion à l'obligation a progressé de quatre points depuis 2014. Elle est plus marquée que la moyenne chez les Français de moins de 35 ans (35 %).

- *Les parents en demande d'aide dans l'accompagnement de leur enfant, en cas de rupture et conflits familiaux, sur les questions de santé et dans une moindre mesure sur l'éveil et le développement de l'enfant*

Les parents étaient ensuite interrogés sur l'aide qu'ils souhaiteraient ou qu'ils auraient souhaité recevoir dans l'accompagnement de leur rôle de parent sur différents sujets :

- **Une majorité d'entre eux souhaiteraient une aide « en cas de conflits familiaux ou de rupture »** (53 % contre 44 %). Ce souhait a progressé de huit points par rapport à 2014, il était alors minoritaire.
- Les avis sont plus partagés s'agissant des « **questions de santé** » (49 % contre 49 %), mais ce souhait a lui aussi progressé par rapport à 2014 (+7 points).
- Plus de quatre parents sur dix expriment également un souhait d'accompagnement sur « **l'éveil et le développement du jeune enfant** », même si cette attente est minoritaire (43 %)
- Apparaissent plus en retrait le besoin d'accompagnement sur **les relations avec l'école** (38 %) et plus encore « **la gestion de l'autorité et ce qu'il faut permettre ou interdire** » (28 %).

Quand une aide est jugée souhaitable par les parents, le format de l'entretien individuel avec un professionnel est privilégié, plutôt que le format du groupe de parole permettant aux parents d'échanger entre eux, ou la simple mise à disposition d'informations (sites internet ou brochure).

- *Près des trois quarts des Français sont favorables à la garde partagée en cas de séparation*

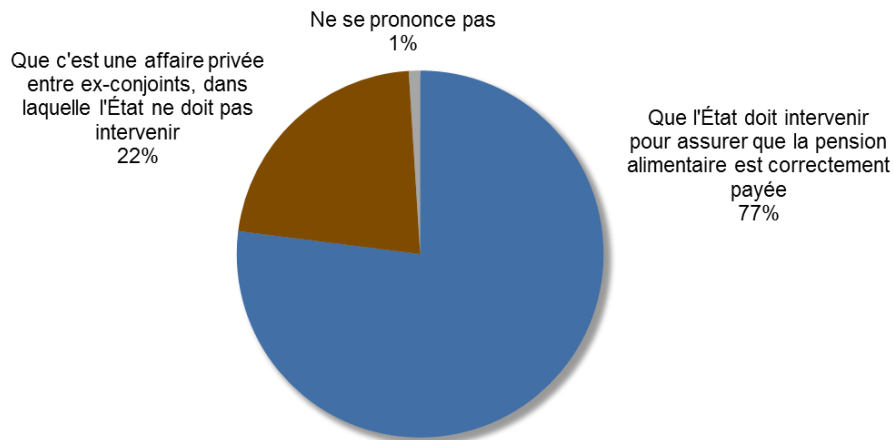
En cas de séparation des parents, 73 % des Français jugent préférable que la garde des enfants soit partagée par les deux parents. 15 % privilégient la garde par l'un des parents, peu importe lequel et 11 % qu'il soit gardé par la mère.

- *Plus des trois quarts des Français jugent que l'État doit intervenir pour garantir le paiement d'une pension alimentaire quand celle-ci a été décidée en cas de séparation*

Dans l'hypothèse où il a été décidé qu'un des parents doit verser une pension alimentaire pour les enfants à l'autre parent après une séparation ou un divorce, **77 % des Français sont favorables à ce que l'État intervienne pour assurer que la pension alimentaire soit correctement payée** (contre 22 % qui y sont opposés).

Graphique : Plus des trois quarts des Français souhaitent que l'Etat intervienne suite à un divorce ou une séparation afin de s'assurer que la pension soit correctement payée

Opinion à l'égard de l'intervention de l'Etat suite à un divorce ou une séparation



Note : réponse à la question « Après un divorce ou une séparation, lorsqu'il a été décidé qu'un des parents doit verser une pension alimentaire pour les enfants à l'autre parent. Pensez-vous... ? »

Lecture : en 2016, 77% des Français souhaitent que l'Etat intervienne pour assurer que la pension alimentaire est correctement payée

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2016.

3. Plus de six Français sur dix sont en désaccord avec l'idée que le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple

- 64 % des Français sont en désaccord avec l'idée que le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple

L'idée que « **le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple** » emporte l'adhésion de 36 % des Français, contre 64 % qui sont en désaccord. Le soutien porté à cette affirmation a connu un recul quasi continu depuis l'année 2000 (- 16 points). Il était alors majoritaire (52 % contre 45 %).

L'opposition à cette idée est particulièrement marquée chez les femmes (69 % pour 58 % chez les hommes) ; chez les Français de moins de 35 ans (69 %, pour 62 % des 35 ans et plus dont 48 % seulement chez les 65 ans et plus) ; chez les couples en union libre ou concubinage (79 %, pour 52 % des couples mariés ou pacsés).

- 64 % des Français sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle « *aujourd'hui, on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien* »

L'idée selon laquelle « **Aujourd'hui, on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien** » n'emporte l'adhésion que de 35 % des Français, contre 64 % qui sont en désaccord. Le soutien porté à cette affirmation a cependant progressé de 13 points par rapport à l'année 2000.

C – Une majorité de Français sont favorables à l'accès aux allocations familiales dès le premier enfant et au fait de les réserver aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 €

- *63 % des Français sont favorables à ce que soient accordées des allocations familiales dès le premier enfant et 66 % à ce que la somme touchée soit la même qu'il s'agisse du premier, du deuxième ou du troisième enfant*

Plus de six Français sur dix adhèrent à l'idée qu'il faudrait « **accorder des allocations familiales dès le premier enfant, quitte à diminuer le montant que reçoivent les familles de 2 enfants et plus** » (63 %). Un tiers des Français privilégie l'idée qu'il faut « **maintenir le système actuel qui accorde des allocations familiales à partir du deuxième enfant** » (34 %). Le soutien à l'accord des allocations familiales dès le premier enfant a progressé de six points de pourcentage par rapport à 2014. Il atteint 72 % chez les parents ayant un enfant à charge au foyer (pour 60 % chez les parents ayant deux enfants à charge et 53 % chez ceux en ayant trois).

Les deux tiers des Français adhèrent également à l'idée que « **Il faudrait que l'on touche la même somme d'argent par enfant, qu'il s'agisse du deuxième ou du troisième enfant** » (66 %), quand 30 % jugent préférable de « **maintenir le système actuel qui apporte une aide plus importante aux familles nombreuses** ». 3 % des Français jugent par ailleurs qu'il ne faut plus donner d'allocations familiales.

- *46 % de Français sont favorables à ce que les allocations familiales soient réservées aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000€*

Il était ensuite rappelé aux Français que le montant des allocations familiales dépend aujourd'hui des ressources des familles. 46 % des Français jugent alors **préférable de « réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 € »,** plutôt que de « **donner des allocations familiales à toutes les familles mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 €** » (36 %). 15 % des Français jugent eux qu'il « ne faut plus donner d'allocations familiales ».

Le soutien à l'idée de réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000€ a gagné quatre points par rapport à 2014. Pour rappel, à l'époque, et donc avant le changement de législation, il était rappelé aux Français que le montant des allocations familiale n'était pas conditionné aux ressources des familles.

Un test a été réalisé sur cette question à l'aide d'un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)⁸ pour mesurer l'éventuel impact de changements de formulations sur les opinions exprimées par les Français, mais les lignes ne bougent quasiment pas :

⁸ Dans ce SPLIT, une moitié de l'échantillon a répondu à la question « *Actuellement, le montant des allocations familiales dépend des ressources des familles. Selon-vous, il faut...* » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *Actuellement, le montant des allocations familiales dépend des ressources des familles. Selon-vous, compte tenu des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques, il faut ...* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *Actuellement, le montant des allocations familiales dépend des ressources des familles. Selon-vous, étant donné les coûts auxquels font face aujourd'hui les familles pour élever leurs enfants, il faut ...* »

- 44 % des Français sont favorables à l'idée de réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000 €, même quand dans la question est ajouté comme élément de contexte « **compte tenu des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques** »
- 42 % sont également d'accord même quand dans la question il est précisé « **étant donnés les coûts auxquels font face aujourd'hui les familles pour élever leurs enfants** »

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, trois libellés ont été testés :

1. *Actuellement, le montant des allocations familiales dépend des ressources des familles. Selon-vous, il faut... (Réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6000 € / Donner des allocations familiales à toutes les familles mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 6000 € / Donner autant d'allocations familiales à toutes les familles / Il ne faut plus donner d'allocations familiales)*

2. *Actuellement, le montant des allocations familiales dépend des ressources des familles. Selon-vous, compte tenu des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques, il faut... (Réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6000 € / Donner des allocations familiales à toutes les familles mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 6000 € / Donner autant d'allocations familiales à toutes les familles / Il ne faut plus donner d'allocations familiales)*

3. *Actuellement, le montant des allocations familiales dépend des ressources des familles. Selon-vous, étant donnés les coûts auxquels font face aujourd'hui les familles pour élever leurs enfants, il faut... (Réserver les allocations familiales aux familles dont le revenu total est inférieur à 6000 € / Donner des allocations familiales à toutes les familles mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 6000 € / Donner autant d'allocations familiales à toutes les familles / Il ne faut plus donner d'allocations familiales)*

Les opinions sur le sujet ne varient pas selon le niveau de revenus des Français interrogés. Les bénéficiaires de prestations familiales (allocations familiales, complément familial, prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)...) soutiennent plus que la moyenne l'idée de réserver les allocations familiales aux familles dont les revenus sont inférieurs à 6 000€ quand aucun élément de contexte n'est précisé (51 %). Lorsqu'il est précisé dans la question « *étant donnés les coûts auxquels font face aujourd'hui les familles pour élever leurs enfants* », c'est l'option de « donner des allocations familiales à toutes les familles mais davantage aux familles dont le revenu total est inférieur à 6 000€ » qu'ils privilégient (44 %).

D – Les Français sont majoritairement favorables à l'adoption par des couples homosexuels et à la PMA pour les couples de femmes, mais sont partagés sur la GPA pour les couples hétérosexuels et/ou homosexuels

1. Six Français sur dix pensent que les couples homosexuels peuvent assurer un rôle de parents comme les couples hétérosexuels et sont favorables à l'adoption par des couples homosexuels

- 59 % des Français sont favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant

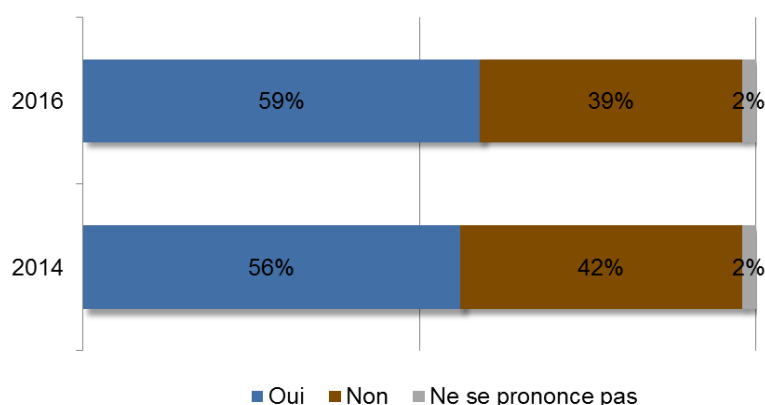
Près de six Français sur dix se disent favorables à ce que **les couples homosexuels puissent adopter un enfant** : 59 % contre 39 % qui y sont opposés.

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- L'adhésion à l'adoption par les couples homosexuels est très liée à l'âge : 70 % des moins de 35 ans y sont favorables, pour 50 % des 50 ans, les 65 ans et plus y étant, quant à eux, majoritairement opposés (55 %).
- Les femmes y sont aussi plus favorables (67 %) que les hommes (51 %)
- Les parents y sont également majoritairement favorables, avec une nuance de niveau entre les parents ayant 3 enfants ou plus à charge (60 %) et ceux en ayant un (65 %) ou deux (69 %).

Graphique : En 2016, près de six Français sur dix se disent favorables à l'adoption par les couples homosexuels

Opinion à l'égard de l'adoption par les couples homosexuels



Note : réponse à la question « Êtes-vous favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant ? »

Lecture : en 2016, 59% des Français se disent favorables à l'adoption d'un enfant par les couples homosexuels

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2016.

- 62 % adhèrent à l'idée que les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parents comme les couples hétérosexuels

L'adhésion à l'affirmation selon laquelle « **les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels** » est par ailleurs de 62 % (contre 37 % qui y sont opposés, dont 21 % « pas du tout d'accord »). Elle est relativement stable depuis 2014.

Les clivages sont les mêmes que sur la question de l'adoption :

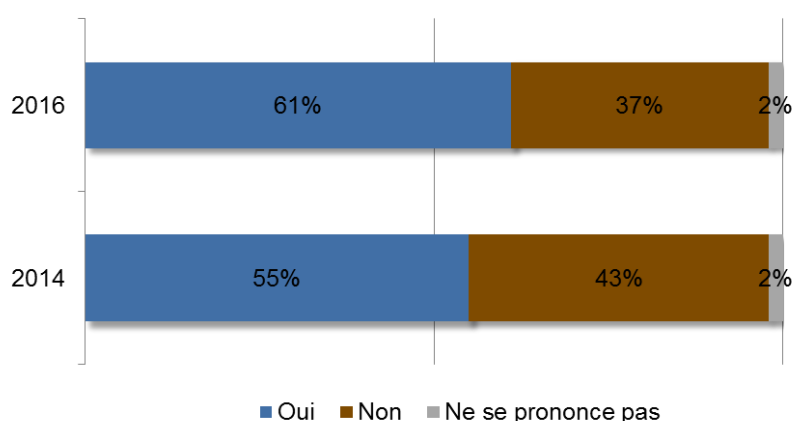
- 70 % des femmes adhèrent à cette idée pour seulement 53 % des hommes (dont 26 % ne sont « pas du tout d'accord »)
- 72 % des moins de 35 ans en sont convaincus, pour seulement 51 % des 50 ans et plus et un soutien minoritaire chez les 65 ans et plus (45 % contre 55 % « pas d'accord » dont 32 % « pas du tout d'accord »).

2. Six Français sur dix sont favorables à la PMA pour les couples de femmes

Six Français sur dix sont favorables à ce que **les couples de femmes puissent recourir à la procréation médicalement assistée pour avoir un enfant** : 61 % contre 37 % qui y sont opposés. Ce soutien a progressé de six points par rapport à 2014.

Graphique : En 2016, plus de six Français sur dix se disent favorables à ce que les couples de femmes puissent recourir à la procréation médicalement assistée

Opinion à l'égard de la procréation médicalement assistée



Note : réponse à la question « Êtes-vous favorables à ce que les couples de femmes puissent recourir à la procréation médicalement assistée pour avoir un enfant ? »

Lecture : en 2016, 61% des Français se disent favorables à la procréation médicalement assistée pour avoir un enfant

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2016.

Les nuances selon les caractéristiques sociodémographiques sont les mêmes que l'adoption par les couples homosexuels :

- Les femmes sont plus favorables à la PMA pour les couples de femmes (66 %) que les hommes (56 %)
- Les moins de 35 ans y sont nettement plus favorables (70 %) que leurs aînés (54 % chez les plus de 50 ans dont 45 % seulement chez les 65 ans et plus).

3. Un Français sur deux se disent favorables à la GPA pour les couples hétérosexuels et/ou homosexuels

50 % des Français se disent favorables à ce que « **les couples hétérosexuels et/ou les couples homosexuels puissent recourir à la gestation pour autrui pour avoir un enfant, c'est-à-dire faire appel à une mère-porteuse** », contre 48 % qui y sont opposés.

Au sein de la moitié des Français qui y sont favorables, 37 % le sont pour les couples hétérosexuels comme homosexuels, mais 12 % seulement pour les couples hétérosexuels et 1 % seulement pour les couples homosexuels.

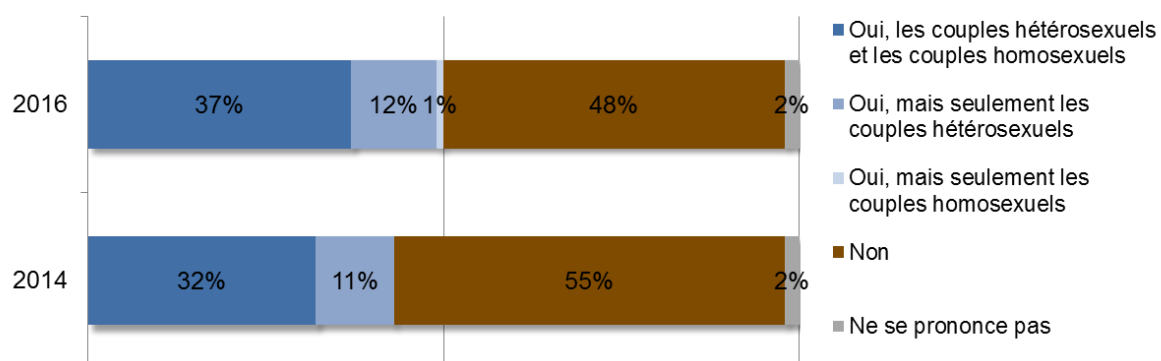
L'adhésion au principe de la GPA a progressé de sept points de pourcentage par rapport à 2014.

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Les femmes restent plus favorables au principe que les hommes, mais les écarts de réponses apparaissent plus réduits que sur les questions précédentes (52 % d'adhésion chez les femmes, pour 48 % chez les hommes)
- Il en va de même sur le clivage générationnel : 57 % des moins de 35 ans adhèrent au principe de la GPA, pour 43 % des 50 ans et plus dont seulement 36 % des 65 ans et plus

Graphique : En 2016, moins d'un Français sur deux se disent opposés à la gestation pour autrui

Opinion à l'égard de la gestation pour autrui



Note : réponse à la question « Êtes-vous favorable à ce que les couples hétérosexuels et/ou les couples homosexuels puissent recourir à la gestation pour autrui pour avoir un enfant, c'est-à-dire faire appel à une mère-porteuse ? »

Lecture : en 2016, 37% des Français se disent favorables à la gestation pour les couples hétérosexuels et les couples homosexuels

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2016.

IV – Les Français, la santé, la dépendance et le handicap

* **44 %** des Français pensent que l'état de santé des Français en général s'est dégradé ces dernières années Voir p. 53

* **56 %** des Français estiment que la qualité des soins n'est pas la même selon le niveau de revenu et **59 %** qu'elle diffère selon le lieu d'habitation Voir p. 54

* **Plus de six Français sur dix** estiment que c'est à l'État et aux pouvoirs publics de prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes, mais **61 %** des français sont prêts à épargner davantage en prévision d'une situation de dépendance . Voir p. 58

* **57 %** des Français jugent que la société ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap Voir p. 60

A – Les Français ont le sentiment que le niveau de santé du pays se dégrade, mais aussi dans une certaine mesure la qualité des soins

1. 72 % des Français s'estiment en bonne santé, 24 % ont une ALD

- *Plus de sept Français sur dix jugent leur santé « bonne », près d'un quart « moyenne »*

72 % des Français qualifient leur santé de « bonne », 22 % « moyenne » et 6 % « mauvaise ». Ces proportions sont plutôt stables depuis 2007.

Le sentiment d'être en bonne santé est assez clivé dans la population française :

- Assez logiquement, ce sentiment est étroitement lié à l'âge des personnes interrogées : 93 % des 18-24 ans se disent en bonne santé (dont 58 % en « très bonne santé »), pour 76 % des 35-49 ans, 63 % des 50-64 ans et 56 % des 65 ans et plus.
 - Se disent également en bonne santé plus de 80 % des artisans/commerçants (83 %), professions libérales et cadres supérieurs (86 %) et professions intermédiaires (85 %) pour 76 % des employés et 73 % des ouvriers. Seuls 63 % des chômeurs s'estiment par ailleurs en bonne santé.
 - Seuls 60 % des Français ayant moins de 1 000 € de revenus et 64 % de ceux ayant entre 1 000 € et 2 400 € de revenus se disent en bonne santé, pour 80 % des Français 2 400 € ou plus de revenus.
- *Près d'un quart des Français souffrent d'une Affection Longue Durée*

24 % des Français disent avoir une ALD pour laquelle leurs soins sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale. C'est le cas de 7 % des moins de 35 ans, de 16 % des 35-49 ans, de 33 % des 50-64 ans et de 45 % des Français âgés de 65 ans et plus.

2. 44 % des Français pensent que l'état de santé des Français s'est dégradé ces dernières années, un niveau jamais atteint depuis l'année 2000

44 % des Français pensent que l'état de santé des Français s'est dégradé ces dernières années, contre 36 % qu'il s'est amélioré et 20 % qu'il est resté identique. Le sentiment d'une dégradation de l'état de santé des Français n'a jamais été aussi élevé depuis la première mesure en 2000.

Entre 2000 et 2002, plus de 60 % des Français pensaient que l'état de santé des Français en général s'était amélioré ces dernières années. Ce sentiment a reculé quasiment en continu depuis (perdant 26 points entre 2000 et 2016). Le sentiment que l'état de santé des Français s'est dégradé a progressé de 17 points entre 2000 et 2016.

3. 56 % des Français estiment que la qualité des soins n'est pas la même selon le niveau de revenu et 59 % qu'elle diffère selon le lieu d'habitation

Amenés à juger de l'impact du niveau de revenu sur la prise en charge par le système de soins :

- Huit Français sur dix adhèrent à l'idée que « **tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu** » (80 % contre 20 %). Ce sentiment a sensiblement progressé depuis l'année 2000, gagnant 15 points de pourcentage.
- 63 % des Français estiment que « **les délais d'attente pour se faire soigner ne dépendent pas du revenu** » (contre 36 %).
- En revanche, 56 % sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle « **la qualité de soins est la même quel que soit son revenu** » (contre 44 % qui sont « plutôt d'accord »).

Le lieu d'habitation apparaît plus discriminant encore dans l'accès aux soins puisque :

- 73 % des Français estiment que « **tout le monde peut être soigné quel que soit le lieu où il habite** » mais 27 % sont d'un avis contraire
- 59 % des Français sont en désaccord avec l'idée que « **les délais d'attente pour se faire soigner ne dépendent pas du lieu où l'on habite** » (contre 41 %)
- Et 59 % estiment **qu'on n'a pas la même qualité de soins selon le lieu où l'on habite** (contre 41 %)

L'avis selon lequel l'accès aux soins est équivalent quel que soit son niveau de revenu est moins fréquent que la moyenne chez les 65 ans et plus (50 %), les Français ayant moins de 1 000 € de revenus mensuels (50 %), et les habitants de l'agglomération parisienne (53 %).

4. Les Français consultent de plus en plus des professionnels de santé et fréquentent de plus en plus d'établissements de santé, mais tendent à durcir leurs jugements sur la qualité des soins

- *La consultation de professionnels de santé et la fréquentation d'établissements de santé par les Français est en hausse*

Les Français disent avoir plus consulté de professionnels de santé qu'en 2014 :

- 97 % des Français disent avoir vu **un médecin généraliste** pour eux ou pour un proche ces deux dernières années (une proportion stable depuis 2014)

- Une proportion en hausse par rapport à 2014 dit avoir eu recours à un **médecin spécialiste** (84 %, +6 points) et un **dentiste ou orthodontiste** (86 %, +5)
- Il en va de même du recours à un **infirmier ou une infirmière** (64 %, +10)

Plus de Français déclarent aussi avoir fréquenté les établissements de santé :

- 71 % disent avoir eu recours **aux hôpitaux publics** (hors urgence ou maternité) pour eux ou pour un proche ces deux dernières années, soit une hausse de 11 points de pourcentage par rapport à 2014
- 65 % ont eu recours aux **urgences hospitalières**, une proportion elle aussi en nette hausse par rapport à 2014 (+9 points)
- 46 % ont eu affaire à une **clinique privée** (+6 points) et 31 % une **maternité** (+8 points)
- *La satisfaction des Français à l'égard de certains types de professionnels de santé et d'établissements de santé se dégrade*

Les Français restent très majoritairement satisfaits de la qualité des soins dispensés par les professionnels de santé consultés, mais avec des nuances :

- 87 % sont satisfaits de la qualité des soins offerts par **les médecins généralistes** (contre 6 % d'insatisfaits et 7 % « ni satisfaits, ni insatisfaits) et 81 % des soins offerts par **les infirmiers ou infirmières**. Ces résultats sont stables par rapport à 2014.
- 79 % sont satisfaits des soins offerts par **les médecins spécialistes** (contre 6 % d'insatisfaits et 13 % ni l'un ni l'autre) et 78 % sont satisfaits de la qualité des soins prodigués par **les dentistes et orthodontistes** (contre 10 % d'insatisfaits et 10 % ni l'un ni l'autre). Cette satisfaction a cependant reculé de cinq points par rapport à 2010

Amenés à évaluer la qualité des soins dispensés par les établissements de santé, les Français tendent à durcir leurs jugements

- 66 % des Français se disent satisfaits de la qualité des soins offerts par **les hôpitaux publics** (contre 13 % d'insatisfaits et 17 % « ni satisfait, ni insatisfaits »). Cet indicateur retrouve les niveaux qui étaient les siens entre 2010 et 2013. La satisfaction a été ensuite plus élevée en 2014 (73 %) et 2015 (71 %), mais a perdu cinq points depuis.
- 58 % des Français sont satisfaits de la qualité des soins des **cliniques privées**
- La satisfaction à l'égard des **maternités** est stable mais plus en retrait (55 %, contre 3 % d'insatisfaits et 33 % ni l'un ni l'autre)
- Les jugements portés sur la qualité des soins dans **les urgences hospitalières** continuent eux de se durcir : 51 % des Français se disent satisfaits (contre 17 % d'insatisfaits et 25 % ni l'un ni l'autre). Cette satisfaction a reculé de 12 points depuis 2010.

5. **Pour réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale, les Français soutiennent la limitation des tarifs et le changement de pratiques des professionnels de santé, mais s'opposent à toute mesure pesant financièrement sur les patients**

Les Français étaient ensuite amenés à se positionner sur plusieurs mesures « qui viseraient à réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale s'il devenait trop important ».

Les mesures emportant le soutien le plus net de la part des Français sont **la taxation des fabricants de médicaments** (82 % sont d'accord avec cette idée) et **la limitation des tarifs des professionnels de santé** (80 %).

Une majorité de Français se disent également favorables à une modification des modalités de prescription :

- 65 % sont favorables au fait de **permettre aux infirmiers et pharmaciens de faire certaines tâches à la place des médecins, comme le renouvellement d'ordonnances** (contre 34 % opposés)
- 63 % sont favorables à l'idée de **modifier les habitudes des médecins pour qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'examens** (contre 36 %). Le soutien porté à cette idée a cependant perdu 16 points depuis 2005
- Une majorité, plus courte, soutient également l'idée **d'obliger à la prescription de médicaments génériques** (52 % contre 46 %)

Les mesures susceptibles d'impacter les finances des Français sont, elles, rejetées :

- 58 % des Français sont opposés au principe de **limiter le remboursement de la Sécurité sociale pour certaines prestations** (contre 41 % qui y sont favorables). L'opposition à cette idée n'a jamais été aussi élevée depuis 2005.
- 78 % des Français sont en désaccord avec **une hausse des cotisations** (contre 21 %). Pour rappel, l'opposition à cette idée était plus marquée encore avant 2007 dépassant les 80 %
- Plus de huit Français sur dix s'opposent à l'idée de **réduire la prise en charge des longues maladies par la sécurité sociale** (84 % contre 15 % qui y sont favorables)

B – Une majorité de Français attendent une prise en charge de la dépendance par l'État, 21 % se disent « aidants » eux-mêmes

1. 63 % des Français jugent que c'est à l'État et aux pouvoirs publics de prendre en charge les personnes âgées dépendantes

Plus de six Français sur dix jugent que **l'État et les pouvoirs publics doivent principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes, c'est à dire ne pouvant vivre seules, sans aide** (63 %). Un quart estiment que c'est plutôt aux enfants ou aux familles des personnes âgées de s'en charger quand 10 % des Français jugent préférable que les personnes âgées dépendantes doivent elles-mêmes se prendre en charge en épargnant ou en souscrivant une assurance privée.

Un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)⁹ a été utilisé sur cette question afin de tester l'impact éventuel de différentes formulations sur les réponses des Français :

- Même quand il est précisé dans la question « **étant donné les difficultés de financement du système de protection sociale** », ce sont l'État et les pouvoirs publics qui sont les plus attendus pour prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (65 %)
- Quand il est plutôt précisé dans la question « **sachant que les femmes constituent la majorité des aidants** », l'attente formulée à l'égard de l'État et des pouvoirs publics est similaire (64 %).

⁹ Dans ce SPLIT, une moitié de l'échantillon a répondu à la question « *Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide) ?* » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide), étant données les difficultés de financement du système de protection sociale* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide), sachant que les femmes constituent la majorité des proches aidants ?* »

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, trois libellés ont été testés :

1. *Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide) ? (L'État et les pouvoirs publics / Les enfants ou les familles des personnes âgées dépendantes / Les personnes âgées dépendantes elles-mêmes, en épargnant ou souscrivant une assurance privée)*

2. *Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide), étant données les difficultés de financement du système de protection sociale ? (L'État et les pouvoirs publics / Les enfants ou les familles des personnes âgées dépendantes / Les personnes âgées dépendantes elles-mêmes, en épargnant ou souscrivant une assurance privée)*

3. *Selon vous, qui doit principalement prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (c'est-à-dire ne pouvant vivre seules, sans aide), sachant que les femmes constituent la majorité des proches aidants ? (L'État et les pouvoirs publics / Les enfants ou les familles des personnes âgées dépendantes / Les personnes âgées dépendantes elles-mêmes, en épargnant ou souscrivant une assurance privée)*

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Les 18-24 ans citent bien plus que la moyenne la prise en charge par les proches comme étant la solution préférable pour les personnes âgées dépendantes (44 % quand aucun élément de contexte n'est précisé), même quand il est précisé que les femmes constituent la majorité des aidants (34 %)
- Les cadres et professions libérales citent plus que la moyenne l'hypothèse d'une anticipation de la dépendance par des systèmes d'assurance (15 %)
- Quand aucun élément de contexte n'est précisé, les réponses des hommes et des femmes interrogés sont proches. Quand il est fait référence dans la question aux « difficultés de de financement du système de protection sociale », les hommes soutiennent plus que la moyenne une prise en charge par les proches (30 % pour 18 % des femmes), de même quand il est précisé que « les femmes constituent la majorité des proches aidants » (33 % pour 20 % chez les femmes).

2. 61 % des Français se disent prêts à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance

Six Français sur dix se disent **prêts à « épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance »** (61 %, dont 25 % « tout à fait prêts », contre 39 % « pas prêts », dont 22 % « pas du tout »). La proportion de Français prêts à épargner en prévision d'une situation de dépendance était un peu plus élevée entre

2001 et 2009 (souvent au-dessus de 65 %) et tend à diminuer (sous les 65 % depuis 2014).

Une majorité se dit prête à épargner en prévision d'une situation de dépendance dans toutes les catégories de population, mais avec des nuances selon l'âge, le statut professionnel et les revenus des Français :

- Les moins de 30 ans se disent plus prêts à épargner (67 % pour 59 % des 30 ans et plus) ;
- c'est aussi le cas des professions libérales ou cadres supérieurs (70 %), des professions intermédiaires (67 %) et des employés (63 %), par rapport aux ouvriers (54 %)
- ainsi que des Français ayant des revenus supérieurs ou égaux à 2 400 € par mois (64 %, pour 54 % des Français ayant un revenu inférieur)

3. Les Français sont partagés sur les solutions à privilégier si l'un de leurs proches devenait dépendant

Amenés à se projeter dans l'hypothèse où l'un de leurs proches deviendrait dépendant, les Français sont partagés quant aux solutions qu'ils envisageraient : 30 % préféreraient **faire en sorte de pouvoir s'occuper de leur proche à son domicile**, 26 % préféreraient **l'accueillir chez eux**, 21 % **le placeraient dans une institution spécialisée** et 20 % préféreraient **consacrer une partie de leurs revenus à lui payer des aides de manière à ce qu'il reste à son domicile**.

Les solutions privilégiant une prise en charge directe du proche chez lui ou chez soi dominant les préférences des Français depuis le début des années 2000. L'hypothèse de placer le proche en établissement spécialisé a cependant progressé de sept points depuis l'année 2000.

4. 21 % des Français se disent eux-mêmes « aidant » pour une personne dépendante

21 % des Français **disent par ailleurs apporter eux-mêmes une aide régulière et bénévole à une personne âgée dépendante vivant chez eux, chez elle ou en institution** (contre 76 %).

Les femmes disent en effet un peu plus que les hommes être *aidant* pour une personne âgée dépendante (23 % pour 19 % des hommes), ainsi que les Français âgés de 50 à 64 ans (27 %).

C – Une majorité de Français pensent que la société actuelle ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes handicapées

Aux yeux de 57 % des Français, « **la société actuelle ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes handicapées** » (contre 43 % qui sont d'un avis contraire). Ce sentiment a progressé de cinq points par rapport à 2014.

Les Français de moins de 30 ans portent un jugement plus positif sur le sujet (52 % pensent que la société se donne les moyens d'intégrer les personnes handicapées, contre 47 %) que leurs aînés (41 %). Les artisans et commerçants sont également majoritairement positifs (52 %). Les Français bénéficiaires de prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance (AAH, APA, PCH...) portent un jugement plus sévère que la moyenne : 66 % jugent que la société ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes handicapées.

V – Les Français et les retraites

* **67 %** des non-retraités considèrent que leur niveau de vie, une fois leur retraite prise, sera moins bon que celui de l'ensemble de la population Voir p. 62

* **60 ans** est l'âge moyen auquel les Français non retraités souhaiteraient prendre leur retraite, **65 ans** celui auquel ils pensent qu'ils seront en mesure de la prendre et **63 ans** celui au-delà duquel travailler ne leur semble plus acceptable ... Voir p. 64

* **82 %** des Français estiment que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages concernant la retraite Voir p. 64

* **72 %** des Français pensent que de nouvelles réformes en matière de retraite sont nécessaires. Voir p. 67

A – Une majorité de Français projettent un niveau de vie moins bon que la moyenne à leur retraite et imaginent partir plus tard que ce qu'ils souhaiteraient

1. Une majorité de Français estiment que les retraités vivent moins bien que la moyenne de la population et que ce sera leur cas à la retraite

- *Près de six Français sur dix pensent que les retraités ont un niveau de vie inférieur au reste de la population*

58 % des Français pensent que **le niveau de vie moyen des retraités est « moins bon » que celui de l'ensemble de la population** (contre 17 % « meilleur » et 25 % « à peu près identique »). Ce sentiment a sensiblement progressé au fil des ans, avec une bascule au-dessus des 50 % après 2008. Au total il a augmenté de 27 points depuis 2002.

Le sentiment que le niveau de vie des retraités est moins bon est plus marqué que la moyenne chez les moins de 35 ans (62 %) et les employés (65 %) et ouvriers (64 %). Ce sentiment est aussi partagé par un retraité sur deux (51 %), et 31 % estiment qu'il est « à peu près identique » (contre 25 % en moyenne).

- *67 % des Français non retraités pensent que leur niveau de vie sera moins bon que celui de la moyenne des Français quand ils seront à la retraite*

Les projections des Français pour eux-mêmes sont également pessimistes puisque **67 % des Français non retraités pensent que leur niveau de vie sera moins bon que la moyenne des Français quand ils seront à la retraite** (contre 9 % « meilleur » et 22 % « à peu près identique »). Ce sentiment a atteint les 70 % en 2011 et est plutôt stable depuis.

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Le pessimisme sur leur futur niveau de vie est plus marqué chez les femmes (71 %) que chez les hommes (62 %)
- Il est également nettement plus fort chez les employés (74 %), les ouvriers (74 %) et les artisans et commerçants (71 %) que chez les cadres et professions libérales (52 %) ou les professions intermédiaires (63 %)
- On ne mesure pas d'écart notable entre salariés du public et du privé

2. Six Français sur dix jugent acceptable une baisse de leurs revenus en arrivant à l'âge de la retraite

61 % des Français estiment qu'une baisse de revenu est acceptable au moment de partir à la retraite « compte tenu des problèmes de financement des retraites », contre 38 % qui ne jugent acceptable aucune baisse de revenu. Dans le détail, une proportion quasi identique de Français juge acceptable une baisse de 10 % des revenus (28 %) ou de 20 % (24 %). Une baisse de 30 % des revenus n'est jugée acceptable que par 8 % des Français et de 40 % par 1 % seulement.

La part de Français jugeant inacceptable une baisse de leurs revenus au départ à la retraite avait progressé entre 2009 et 2014 (+6 points au total) et reste relativement stable en 2016.

Un test a été réalisé sur cette question à l'aide d'un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)¹⁰ pour mesurer l'impact de certaines formulations sur les opinions exprimées par les Français. Le fait de tester directement l'acceptabilité d'une baisse de revenus à la retraite sans préciser « compte tenu des problèmes de financement des retraites », ne donne pas de résultats différents (37 % la jugent inacceptable, 28 % acceptent -10 % et 24 % acceptent -20 %)

La propension à juger acceptable une baisse de revenu à l'âge de la retraite est assez logiquement liée au statut social des Français interrogés : une part plus importante que la moyenne juge qu'aucune baisse de leurs revenus n'est acceptable chez les ouvriers (49 %) et employés (47 %), pour seulement 28 % chez les cadres. Cette réticence est également plus forte chez les Français ayant un niveau de vie inférieur à 900 € (52 %), ou allant de 900 € à 1 399 € (44 %).

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, deux libellés ont été testés :

1. De manière générale, compte tenu des problèmes de financement des systèmes de retraite, quelle baisse de revenu vous semble acceptable au moment du départ en retraite ? (-10 % / -20 % / -30 % / -40 % ou plus)

2. De manière générale, quelle baisse de revenu vous semble acceptable au moment du départ en retraite ? (-10 % / -20 % / -30 % / -40 % ou plus)

¹⁰ Dans ce SPLIT, une moitié de l'échantillon a répondu à la question « De manière générale, compte tenu des problèmes de financement des systèmes de retraite, quelle baisse de revenu vous semble acceptable au moment du départ en retraite ? » / l'autre moitié de l'échantillon a répondu à la question « De manière générale, quelle baisse de revenu vous semble acceptable au moment du départ en retraite ? »

3. Les Français souhaitent en moyenne partir à la retraite à 60 ans mais pensent qu'ils ne pourront le faire qu'à 65 ans

L'âge auquel les Français « souhaiteraient ou auraient aimé prendre leur retraite » est de 60 ans en moyenne (l'écart de réponses est faible, la moitié des Français répondant entre 59 et 61 ans). Il a progressé de 4 ans et demi depuis l'année 2000.

C'est d'ailleurs l'âge moyen auquel les retraités disent avoir pris leur retraite.

En revanche, amenés à estimer l'âge auquel ils pensent qu'ils pourront prendre leur retraite, les Français font un pronostic assez éloigné de leur souhait puisqu'ils l'évaluent en moyenne à **65 ans**. Les écarts de réponses sont plus marqués que pour la question précédente puisque la moitié des Français situent leur âge probable de départ à la retraite entre 62 et 67 ans.

On ne mesure pas d'écart notable selon le statut professionnel des Français interrogés sur cette question.

L'âge de départ à la retraite pronostiqué par les Français a lui aussi évolué au fil du temps et des réformes, puisqu'il a progressé de quatre ans par rapport à l'an 2000.

Cet âge de départ à la retraite pronostiqué est a priori jugé trop tardif par les Français puisqu'ils évaluent à **63,5 ans en moyenne l'âge au-delà duquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens**.

B – Une majorité de Français adhèrent à l'idée que des avantages à la retraite soient accordés aux parents, mais pas que ces avantages soient réservés aux familles nombreuses

Plus de huit Français sur dix sont en accord avec l'idée que **le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages au moment de la retraite** (82 % contre 17 % qui sont en désaccord). Au sein de cette large majorité, 55 % estiment que **les avantages doivent exister pour les deux parents** (55 %) quand 28 % estiment qu'ils ne doivent exister que pour les mères.

L'idée que les avantages au moment de la retraite profitent aux deux parents a progressé de 12 points depuis 2005. Le soutien à un bénéfice exclusif pour la mère a lui reculé de 10 points.

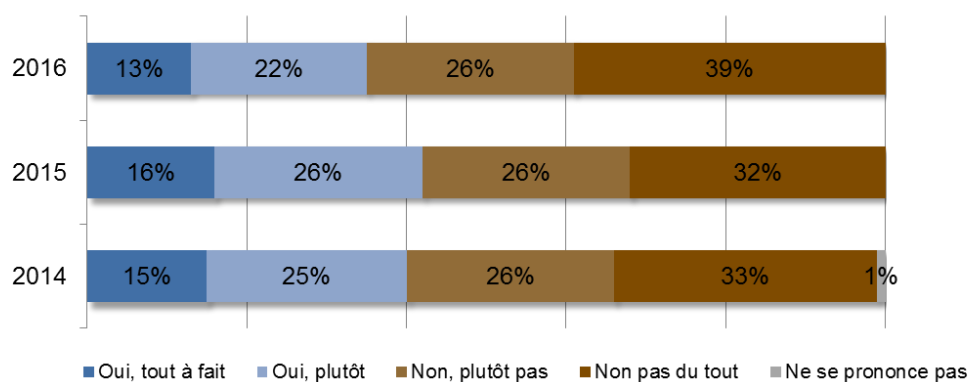
Les Français âgés de moins de 30 ans sont plus défavorables que la moyenne à ce que des avantages soient accordés aux parents en matière de retraite (30 %), mais le fait d'avoir ou non des enfants à charge ne joue pas sur les réponses des Français.

En revanche, **les deux tiers des Français se disent opposés à l'idée que certains avantages liés au fait d'avoir des enfants soient réservés aux parents de familles nombreuses** (65 % contre 35 % qui y sont favorables). L'opposition à cette idée a progressé de six points depuis 2014.

Les Français ayant moins de 3 enfants à charge sont les plus opposés à cette idée (au-delà de 70 %). Les Français ayant 3 enfants ou plus à charge y sont moins opposés que la moyenne (57 % contre 42 % qui sont d'accord avec le fait de réserver des avantages aux parents de familles nombreuses).

Graphique : Près des deux tiers des Français jugent que certains avantages liés au fait d'avoir élevé des enfants ne doivent pas être réservés aux parents de familles nombreuses

Opinion à l'égard des avantages réservés aux parents de familles nombreuses



Note : réponse à la question « Pensez-vous que certains des avantages liés au fait d'avoir élevé des enfants doivent être réservés aux parents de famille nombreuse (au moins 3 enfants) ? »

Lecture : en 2016, 39% des Français jugent que certains avantages liés au fait d'avoir élevé des enfants ne doivent pas du tout être réservés aux parents de familles nombreuses

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

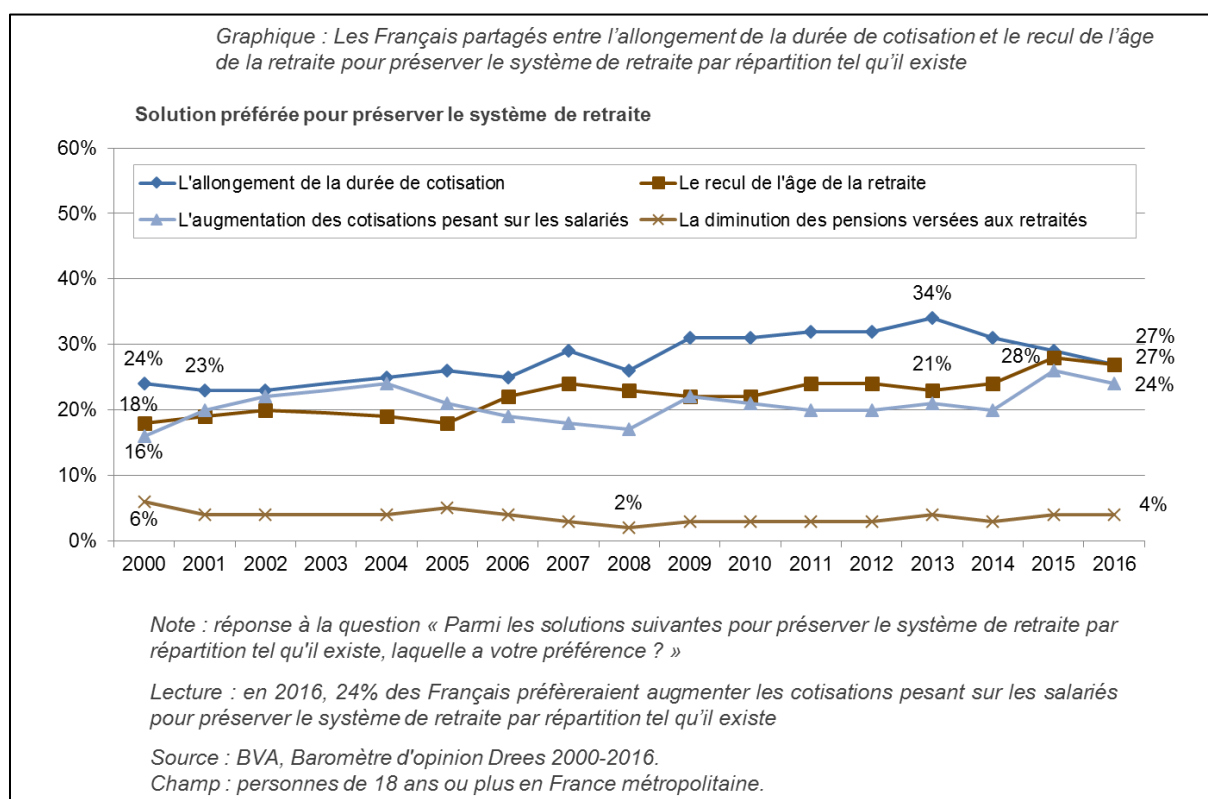
Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2016.

C – Les Français sont partagés sur les solutions à privilégier en matière de financement du système de retraites

1. Un choix difficile entre allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge de départ à la retraite et hausse des cotisations

Amenés à s'exprimer sur les solutions qui auraient leur préférence pour maintenir le système par répartition, les Français sont partagés entre **l'allongement de la durée de cotisation** (27 %) et **le recul de l'âge du départ à la retraite** (27 %). Ces deux options devancent légèrement **l'hypothèse d'augmenter les cotisations** pesant sur les salariés (24 %). **La diminution des pensions** versées aux retraités n'est citée qu'à hauteur de 4 %.

L'allongement de la durée de cotisations était la solution plus nettement privilégiée par les Français jusqu'en 2014. La répartition des opinions entre allongement de durée de cotisation, recul de l'âge du départ et hausse des cotisations s'est donc rééquilibrée depuis.



Un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)¹¹ a été réalisé sur cette question afin de tester l'impact de certaines formulations sur les opinions des Français. Amenés à s'exprimer sur la nécessité de poursuivre ou non les réformes engagées ces dernières années, 72 % des Français jugent que **des réformes supplémentaires sont nécessaires** (contre 25 % qui estiment que les réformes déjà effectuées sont suffisantes). Quand la question des solutions à privilégier n'est posée qu'à ceux ayant répondu préalablement que de nouvelles réformes étaient nécessaires, autour d'un quart des répondants citent l'allongement de la durée de cotisation (27 %), l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés (24 %) et le recul de l'âge de la retraite (23 %). Plus de deux Français sur dix jugent cependant dans ce cas qu'il « faudrait un autre type de réforme » (22 %).

***SPLIT :** pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, deux libellés ont été testés :

1. Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? 'L'allongement de la durée de cotisation / Le recul de l'âge de la retraite / L'augmentation des cotisations pesant sur les salariés / La diminution des pensions versées aux retraités)

2. Compte tenu des réformes engagées ces dernières années, pensez-vous que pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe... (Les réformes déjà effectuées sont suffisantes / Des réformes supplémentaires sont nécessaires)

2bis. Puis, uniquement aux personnes ayant répondu «Des réformes supplémentaires sont nécessaires » a été posé : Et, parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? (Il faudrait allonger la durée de cotisation / Il faudrait reculer l'âge de la retraite / Il faudrait augmenter les cotisations pesant sur les salariés / Il faudrait diminuer les pensions versées aux retraités)

Les solutions privilégiées sont relativement clivées selon l'âge des Français interrogés : les 18-24 ans privilégient l'allongement de la durée de cotisation (37 %), les 25-34 ans l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés, quand les plus de 65 ans préfèrent le recul de l'âge de départ à la retraite (33 %).

¹¹ Dans ce SPLIT, une moitié de l'échantillon a répondu à la question « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? / l'autre moitié de l'échantillon a répondu à la question « Compte tenu des réformes engagées ces dernières années, pensez-vous que pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe les réformes déjà effectués sont suffisantes ou des réformes supplémentaires sont nécessaires ? ». A ceux qui ont répondu qu'elles étaient nécessaires, a été posée la question « Et, parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? »

2. 50 % des Français souhaitent le maintien du système par répartition, quand 47 % souhaitent un complément par de l'épargne ou de l'assurance individuelle

Les Français sont très partagés quant à la solution à privilégier en matière de retraite : 50 % estiment « **qu'il faut garder le système actuel fondé sur la répartition, en le réformant** », contre 47 % qui jugent préférable d'ajouter un système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle. Les opinions sont plutôt partagées depuis le début des années 2000, même si ponctuellement le maintien du système par répartition a connu un regain de soutien, notamment les années où des réformes ont été votées sur le sujet (57 % en 2007, 57 % en 2010 et 2011).

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Les moins de 30 ans sont majoritairement favorables à l'ajout d'un complément d'assurance ou d'épargne au système actuel (61 % contre 36 % pour le maintien du système actuel) quand leurs aînés privilégient le maintien du système par répartition (53 %).
- Le complément d'assurance ou d'épargne emporte également un soutien majoritaire chez les employés (56 %).

VI – Les Français et le système de protection sociale

* **51 %** des Français estiment que les allocations familiales devraient bénéficier à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel *Voir p. 71*

* **50 %** des Français estiment que le système de protection sociale atténue les effets de la crise *Voir p. 72*

* **64 %** des Français jugent que le système de sécurité sociale coûte trop cher à la société mais **plus de la moitié** des Français jugent normal que la France consacre un environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale *Voir p. 72*

* **Quatre Français sur dix** souhaitent que les entreprises cotisent « davantage » pour financer le système de protection sociale *Voir p. 74*

A – L'idée de davantage associer le bénéficiaire des prestations sociales au niveau de cotisation trouve un écho non négligeable auprès des Français

Les Français restent majoritairement attachés au principe d'universalité du système de protection sociale mais l'idée que les prestations soient davantage associées au niveau de cotisation séduit une part non négligeable d'entre eux.

Sur cette question, un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)¹² a été réalisé pour tester l'impact de différentes formulations sur les opinions des Français :

- Une moitié de l'échantillon interrogé avait trois modalités de réponses pour donner leur préférence sur les bénéficiaires de différentes prestations sociales : « **uniquement à ceux qui cotisent** », « **uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls** », ou « **à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel** »
- Une autre moitié de l'échantillon avait une quatrième modalité de réponse : « **davantage à ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres** », qui a un impact non négligeable sur les résultats

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, le libellé était identique : *A votre avis... L'assurance maladie devrait-elle bénéficier... / Les retraites devraient-elles bénéficier... / Les allocations familiales devraient-elles bénéficier... / Les allocations chômage devraient-elles bénéficier... ?*

La modalité de réponse « *Davantage à ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres* » n'a été proposée qu'à la moitié de l'échantillon.

Ainsi, quand trois modalités de réponses sont proposées, plus des trois quarts des Français estiment que **l'assurance maladie** doit bénéficier « à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel (chômeurs, salariés du secteur privé, fonctionnaires, ou commerçants, etc) » (78 %, +9 points depuis 2014), et non pas uniquement à ceux qui cotisent (15 %, -8 points) ou « à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » (8 %, stable).

Quand les quatre modalités de réponses sont proposées, le soutien à un accès universel à l'assurance maladie reste majoritaire (65 %), mais l'idée qu'elle bénéficie « davantage à ceux qui cotisent, avec un niveau de protection minimal pour les autres » recueille 16 % des opinions. Si l'on ajoute les 13 % qui préféreraient que l'assurance maladie ne bénéficie qu'à ceux qui cotisent, on atteint 29 % des opinions exprimées remettant en cause, totalement ou en partie, le principe d'universalité.

¹² Dans ce SPLIT, une moitié de l'échantillon avait trois modalités de réponses « *Uniquement à ceux qui cotisent / Uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls / A tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel (chômeurs, salariés du secteur privé, fonctionnaires, agriculteurs, commerçants, etc)* » / l'autre moitié de l'échantillon avait quatre modalités de réponses : les trois précédentes ainsi que « *Davantage à ceux qui cotisent, avec un minimal de protection pour les autres* »

Sur **les retraites**, 60 % des Français jugent qu'elles doivent bénéficier à tous (contre 35 % « uniquement à ceux qui cotisent » et 4 % à « ceux qui n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls »).

Lorsque la possibilité de répondre « davantage à ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres » est offerte, elle recueille 19 % des opinions, alors que l'idée que les retraites profitent à tous sans distinction n'est plus soutenue que par 48 % des Français. Au final, l'hypothèse que les prestations retraites soient perçues « uniquement » (30 %) ou « davantage » (19 %) par ceux qui cotisent atteint 49 %.

S'agissant des **allocations familiales**, une courte majorité jugent qu'elles doivent profiter à tous (51 %), mais plus d'un tiers des Français estiment qu'elles doivent bénéficier « Uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » (34 %, contre 14 % « uniquement à ceux qui cotisent »).

Si l'idée que ces allocation peuvent bénéficier « davantage à ceux qui cotisent, avec un niveau minimal de protection pour les autres » est introduite, elle séduit 13 % des Français. Plus d'un quart des Français jugent alors que les allocations familiales devraient profiter « uniquement » (13 %) ou « davantage » (13 %) à ceux qui cotisent (26 %) et la part de Français jugeant préférable qu'elles bénéficient « uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » passe de 34 % à 27 %. Au final, c'est quand même l'idée que les allocations familiales restent accessibles « à tous » qui reste majoritaire (47 %).

Concernant **les allocations chômage**, les avis des Français sont très partagés entre principe d'égalité (44 %) et l'hypothèse qu'elles ne bénéficient qu'à ceux qui cotisent (41 %, contre 14 % « uniquement à ceux qui n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls »).

Quand est suggérée l'hypothèse que les allocations chômage bénéficient « davantage à ceux qui cotisent avec un niveau minimal de protection pour les autres », elle est privilégiée par 12 % des Français (contre 40 % « à tous », 38 % « uniquement à ceux qui cotisent » et 10 % « uniquement à ceux qui n'ont pas les moyens de se débrouiller seuls »).

B – Une majorité de Français jugent que le système de protection sociale atténue les effets de la crise et que le système de sécurité sociale offre un niveau de protection suffisant

1. Une courte majorité de Français est convaincue que le système de protection sociale atténue les effets de la crise

Les Français sont très partagés sur l'impact du système de protection social actuel sur la crise économique. Amenés à choisir entre l'idée selon laquelle la protection sociale « permet d'atténuer les conséquences de la crise » ou que son « financement alourdit la dette du pays »...

- ...50 % d'entre eux adhèrent à l'idée que « **Le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique en France** »
- Mais 46 % estiment que « **Le financement de la protection sociale alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise** »

Le sentiment que le système de protection sociale protège plutôt des effets de la crise a progressé de quatre points par rapport à 2015. Il n'avait plus été majoritaire depuis 2011.

Ce sentiment est plus marqué que la moyenne chez les 50-64 ans (55 %) ainsi que chez les professions libérales et cadres supérieurs (56 %) et les professions intermédiaires (55 %), alors qu'autour d'un employé ou ouvrier sur deux pensent que le système alourdit la dette de la France et représente un frein pour sortir de la crise (respectivement 50 % et 52 %). Les salariés du public sont également plus convaincus que le système de protection sociale permet d'atténuer les effets de la crise (56 %) que les salariés du privé (47 %).

2. Les trois quarts des Français jugent que le système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant et qu'il peut servir de modèle pour les autres pays

Plus des trois quarts des Français jugent que **le système de sécurité social français « peut servir de modèle à d'autres pays »** (77 % contre 21 % qui sont d'un avis contraire). Près des trois quarts des Français pensent par ailleurs que **le système de sécurité social français « fournit un niveau de protection suffisant »** (74 % contre 26 %).

Ces deux opinions à l'égard du système de sécurité sociale sont en retrait par rapport à l'an dernier (respectivement -5 points et -4 points), revenant aux taux mesurés en 2014.

C – Six Français sur dix jugent que le système de sécurité sociale coûte trop cher à la société mais dans le même temps jugent légitime que le système de protection sociale occupe un tiers du revenu national

1. Près des deux tiers des Français estiment que le système de sécurité sociale coûte trop cher à la société

64 % des Français jugent par ailleurs que le système de sécurité sociale français « coûte trop cher à la société » (contre 35 % qui ne sont pas d'accord

avec cette idée). Cette idée est plutôt stable depuis 2014. Les ouvriers en sont les plus convaincus (76 %).

2. Mais dans le même temps six Français sur dix jugent « normal » que la France consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale

Six français sur dix jugent normal que la France consacre un environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale (60 %). Deux Français sur dix jugent que c'est « insuffisant » (20 %) et 18 % « excessif ». Les résultats sur cette question ont peu évolué depuis 2002.

Les artisans/commerçants et les cadres/professions libérales jugent plus que la moyenne cette proportion excessive (respectivement 29 % et 27 %), mais le sentiment qu'elle est « normale » domine.

Un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)¹³ a été réalisé sur cette question pour mesurer l'impact de certaines formulations sur les opinions des Français :

- Le fait de préciser dans la question « **au vu du niveau du taux de chômage et du taux de pauvreté** » fait quelque peu bouger les lignes puisque 27 % des Français jugent alors que le montant consacré par la France au financement de la protection sociale est « insuffisant » (contre 53 % « normal » et 18 % « excessif »)
- A l'inverse, le fait d'indiquer dans la question que « **la France est le pays qui a le plus haut niveau de dépenses sociales en Europe** » fait qu'un tiers des Français jugent le montant alloué à la protection sociale « excessif » (33 %), mais le sentiment que celui-ci est « normal » reste nettement majoritaire (58 % contre 9 % « insuffisant »).

¹³ Dans ce SPLIT, une moitié de l'échantillon a répondu à la question « *La France consacre environ le tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ?* » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *La France est le pays qui a le plus haut niveau de dépenses sociales en Europe. Elle consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ?* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *La France consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Au vu du niveau du taux de chômage et du taux de pauvreté, considérez-vous que c'est... ?* »

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, trois libellés ont été testés :

1. *La France consacre environ le tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ? (Excessif / Normal / Insuffisant)*

2. *La France est le pays qui a le plus haut niveau de dépenses sociales en Europe. Elle consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ? (Excessif / Normal / Insuffisant)*

3. *La France consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Au vu du niveau du taux de chômage et du taux de pauvreté, considérez-vous que c'est... ? (Excessif / Normal / Insuffisant)*

D – Une majorité de Français souhaitent que le financement de la protection sociale repose sur les entreprises et refusent une baisse de la qualité des prestations

1. Les Français souhaitent majoritairement que le financement de la protection sociale repose sur les entreprises

- *Les Français estiment que le financement de la protection sociale doit d'abord reposer sur les charges salariales et patronales et l'impôt sur les sociétés*

Les Français estiment en majorité que la protection sociale devrait être principalement financée à travers les cotisations salariales et patronales (34 %) et l'impôt sur les sociétés (22 %). Viennent ensuite la TVA (15 %) et l'impôt sur le revenu (11 %), devant la CSG (7 %).

- *La part de Français souhaitant que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale progresse*

Aux yeux d'une majorité de Français, **les entreprises ne doivent cotiser « ni plus, ni moins qu'actuellement » pour la protection sociale (47 %)**, même si plus de quatre Français sur dix estiment au contraire souhaitable qu'elles cotisent « davantage » (42 %). Le souhait de voir les entreprises davantage cotiser pour la protection sociale a en revanche progressé de 12 points de pourcentage depuis 2012. Enfin, moins de 10 % des Français souhaitent qu'elles cotisent moins (9 %).

Le souhait que les entreprises cotisent davantage est plus marqué que la moyenne chez les ouvriers (53 % pour 33 % seulement des cadres et professions libérales, 48 % des professions intermédiaires et 47 % des employés) et les salariés du public (51 % pour 45 % des salariés du privé).

Un SPLIT* (séparation de l'échantillon en sous-échantillons représentatifs)¹⁴ a été réalisé sur cette question pour mesurer l'impact de certaines formulations sur les opinions des Français :

- Le fait d'évoquer comme élément de contexte « **compte tenu des conséquences sociales de la crise** » ne joue pas sur les opinions exprimées par les Français qui privilégient le fait que les entreprises ne cotisent « ni plus, ni moins qu'actuellement » (47 %, contre 41 % « davantage » et 10 % « moins »).
- En revanche, le fait de préciser comme élément de contexte « **compte tenu des problèmes de compétitivité que les entreprises rencontrent** » fait que le soutien à l'idée de laisser les choses en l'état en matière de cotisation des entreprises est plus marqué (54 % contre 36 % pour que les entreprises cotisent « davantage » et 9 % « moins »).

***SPLIT** : pour certaines questions, l'échantillon a été divisé en plusieurs groupes afin de pouvoir tester différentes formulations et évaluer leur impact sur les résultats.

Ici, trois libellés ont été testés :

1. *Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Avec laquelle des trois propositions suivantes, êtes-vous le plus d'accord ? A l'avenir... (Il est souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale / Il est souhaitable que les entreprises cotisent moins pour la protection sociale / Les entreprises ne doivent ni plus, ni moins cotiser qu'actuellement)*

2. *Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Compte tenu des problèmes de compétitivité qu'elles rencontrent, avec laquelle des trois propositions suivantes, êtes-vous le plus d'accord ? A l'avenir... (Il est souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale / Il est souhaitable que les entreprises cotisent moins pour la protection sociale / Les entreprises ne doivent ni plus, ni moins cotiser qu'actuellement)*

3. *Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Compte tenu des conséquences sociales de la crise, avec laquelle des trois propositions suivantes, êtes-vous le plus d'accord ? A l'avenir... (Il est souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale / Il est souhaitable que les entreprises cotisent moins pour la protection sociale / Les entreprises ne doivent ni plus, ni moins cotiser qu'actuellement)*

2. Seuls deux Français sur dix se disent prêts à accepter une diminution des prestations sociales pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations

¹⁴ Dans ce SPLIT, une moitié de l'échantillon a répondu à la question « *Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Avec laquelle des trois propositions suivantes, êtes-vous le plus d'accord ? A l'avenir...* » / un quart de l'échantillon a répondu à la question « *Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Compte tenu des problèmes de compétitivité qu'elles rencontrent, avec laquelle des trois propositions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? A l'avenir...* » / un autre quart de l'échantillon a répondu à la question « *Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Compte tenu des conséquences sociales de la crise, avec laquelle des trois propositions suivantes êtes-vous le plus d'accord ? A l'avenir...* »

Moins d'un quart des Français se disent prêts, compte tenu de leurs revenus, à **accepter une diminution des prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations** quelles que soient les prestations testées :

- 19 % seulement des Français seraient prêts à accepter une diminution des retraites (contre 77 %, dont 55 % « pas du tout »), des prestations de l'assurance maladie (contre 78 %, dont 55 % « pas du tout »), des allocations aux personnes handicapées (contre 73 %, dont 50 % « pas du tout ») et des allocations aux personnes dépendantes (contre 74 % dont 50 % « pas du tout »)
- 23 % seraient prêts à accepter une diminution des allocations logement (contre 69 %) ou des allocations chômage (contre 69 %) et 24 % une diminution des allocations familiales (contre 68 %).

La part de français prêts à accepter une baisse des prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations a sensiblement reculé depuis 2012 (-15 points sur les allocations aux personnes handicapées et dépendantes, -13 points sur les retraites et l'assurance maladie, -5 points sur les allocations chômage et -4 points sur les allocations familiales).

VII – Les Français et la cohésion sociale

* **75 %** des Français jugent faible la cohésion nationale dans la société française *Voir p. 78*

* **58 %** des Français se sentent « très bien intégrés » à la société française *Voir p. 80*

* **59 %** des Français estiment que les pouvoirs publics devraient renforcer leur action pour soutenir l'intégration des personnes étrangères dans la société *Voir p. 82*

* **43 %** des Français pensent que la diversité culturelle et d'origine rend la vie en commun difficile dans le pays. *Voir p. 83*

* **57 %** des Français souhaitent en priorité que les pouvoirs publics veillent à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics *Voir p. 84*

A – Une majorité de Français jugent faible la cohésion sociale dans le pays, et voient l'égal accès à l'emploi comme le meilleur moyen de la renforcer

1. Les trois quarts des Français jugent la cohésion sociale faible dans le pays

25 % des Français qualifient la cohésion sociale de « forte » dans le pays, mais 75 % sont d'un avis contraire (dont 54 % « pas très forte » et 21 % « pas du tout »). L'an dernier, près de 3 Français sur 10 (29 %) jugeaient cette cohésion sociale forte (+4 points par rapport à 2014), mais rappelons que le terrain d'enquête avaient eu lieu en partie après les attentats de Paris.

2. Assurer à tous la possibilité d'occuper un emploi apparaît comme la solution prioritaire à laquelle les pouvoirs publics devraient s'atteler pour renforcer la cohésion sociale aux yeux des Français

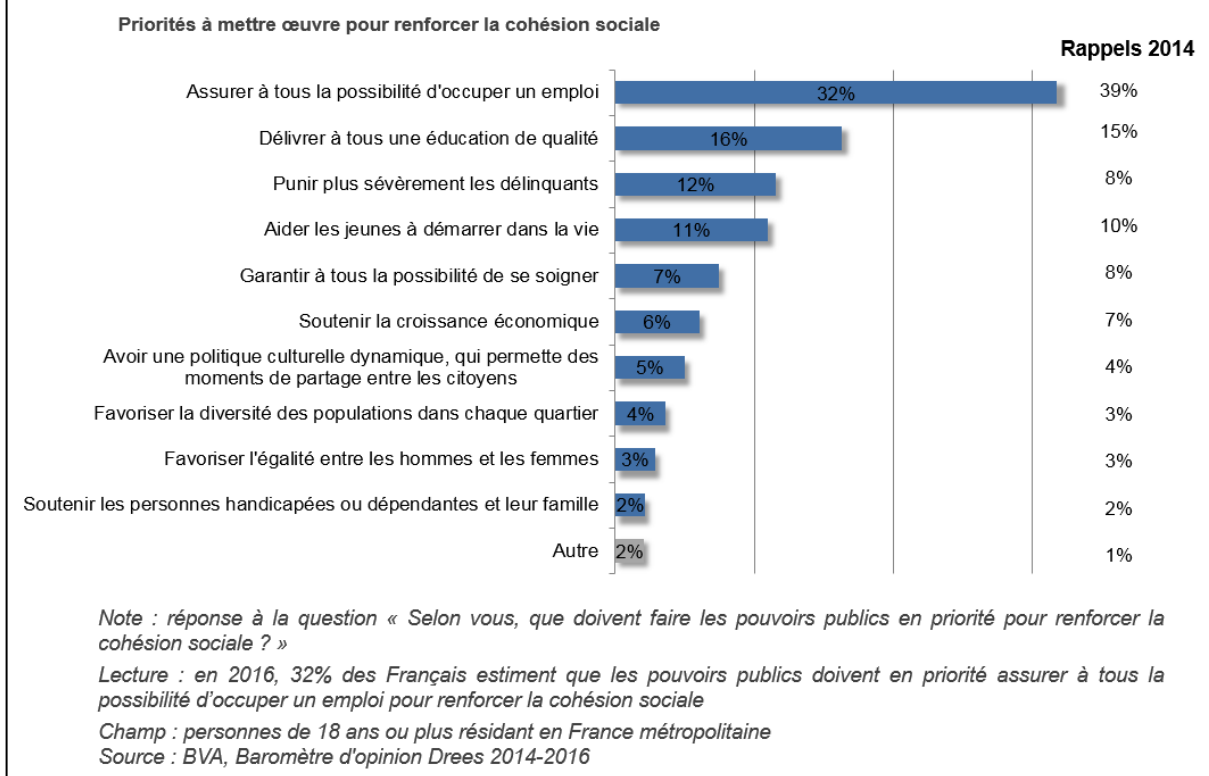
Amenés à identifier ce que les pouvoirs publics doivent faire en priorité **pour renforcer la cohésion sociale**, les Français citent avant tout « **assurer à tous la possibilité d'occuper un emploi** » (32 %). Le sujet est cependant moins cité qu'en 2014 (-7 points de pourcentage). Vient en deuxième position le fait de « **délivrer à tous une éducation de qualité** » (16 %, +1).

L'attente d'une action prioritairement sécuritaire en « **punissant plus sévèrement les délinquants** » arrive ensuite (12 %), avec une hausse de quatre points des citations par rapport à 2014. Une proportion équivalente de Français jugent par ailleurs que les pouvoirs publics devraient « **aider les jeunes à démarrer dans la vie** » (11 %).

Plus en retrait (moins de 10 % des citations), sont cités : « **garantir à tous la possibilité de se soigner** » (7 %), « **soutenir la croissance économique** » (6 %), « **favoriser la diversité des populations dans chaque quartier** » (4 %), « **favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes** » (3 %), et enfin « **soutenir les personnes handicapées et dépendantes et leurs familles** » (2 %).

Le renforcement de la cohésion sociale par l'emploi est la solution privilégiée par toutes les catégories socioprofessionnelles (et surtout les ouvriers, 38 %) à l'exception des cadres supérieurs et professions libérales qui privilégient l'égal accès à une éducation de qualité (30 %, première citation).

Graphique : L'emploi occupe toujours la première place dans le classement des priorités à mettre en œuvre pour renforcer la cohésion sociale



B – Une majorité de Français se sentent très bien intégrés à la société française

1. 39 % des Français se sentent avant tout appartenir à la France, 22 % à leur commune et 13 % au monde

Un peu moins de quatre Français sur dix disent **se sentir appartenir avant tout à la France** (39 %), quand 22 % se sentent surtout appartenir **à leur commune ou leur quartier** et 13 % « **au monde** ». Un Français sur dix dit se sentir avant tout appartenir à **leur région**, 7 % à **leur département**, 6 % à **l'Europe** et 2 % à **un autre pays que la France**.

Ces données sont relativement stables par rapport à 2014, mais l'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Les 18-24 ans et les cadres et professions libérales ont plus que la moyenne le sentiment d'appartenir « au monde » (respectivement 19 % et 22 %)
- Les 65 ans et plus citent plus « la France » que la moyenne (44 %)

- Les habitants de communes rurales disent plus que la moyenne se sentir d'abord appartenir à leur commune ou leur quartier (31 %), contre seulement 15 % des résidents de l'agglomération parisienne.

2. Six Français sur dix se sentent « très bien intégrés » à la société française

- *58 % des Français se sentent « très bien intégrés » à la société française, score stable depuis un an*

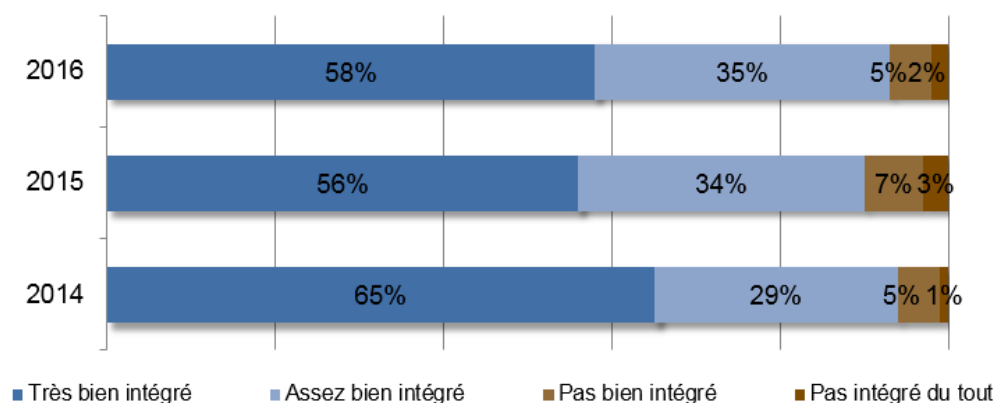
93 % des Français se sentent bien intégrés à la société française, dont 58 % « très bien intégrés » et 34 % « plutôt » (contre 7 % qui ne s'estiment « pas bien intégrés »).

D'importantes nuances ressortent de l'analyse par critères sociodémographiques :

- 66 % des Français âgés de 65 ans et plus se sentent « très bien intégrés » à la société française, pour 52 % seulement des moins de 30 ans
- 74 % des cadres et professions libérales se sentent « très bien intégrés », pour 68 % des artisans/commerçants, 64 % des professions intermédiaires, mais seulement 50 % des employés et 41 % des ouvriers (13 % des ouvriers ne se sentent pas bien intégrés à la société française). Seuls 43 % des chômeurs se sentent par ailleurs « très bien intégrés » dans la société française (et 17 % « mal intégrés »)
- Une différence est également notable entre salariés du public (62 % se sentent « très bien intégrés ») et du privé (54 %)
- Le sentiment d'être « très bien intégré » décroît par ailleurs avec le niveau de vie : 68 % des Français vivant avec 2 000 € ou plus par mois se sentent très bien intégrés, pour 60 % de ceux ayant un niveau de vie entre 1 400 € et 1 900 €, 54 % de 900 € à 1 300 € et 49 % moins de 900 €.
- Les Français étant devenu français par acquisition disent plus que les Français nés Français se sentir très bien intégrés (65 % pour 58 %). 50 % des personnes étrangères interrogées disent se sentir « très bien intégrés » (et 11 % mal intégrés).

Graphique : une majorité de Français se disent très bien intégrés dans la société française

Sentiment d'être bien intégré dans la société



Note : réponse à la question « Avez-vous le sentiment d'être intégré dans la société française ? »

Lecture : en 2016, 58% des Français se disent très bien intégrés dans la société française

Champ : personnes de 18 ans ou plus en France métropolitaine.

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2014-2016.

- 43 % des Français disent se sentir « souvent » ou « parfois » seuls

Si 54 % des Français disent ne jamais se sentir seuls, 12 % estiment que cela leur arrive « souvent » et 34 % « parfois ».

Le sentiment de se sentir « souvent » seul est plus marqué chez les ouvriers (18 %), et les chômeurs (24 %), ou les Français ayant un niveau de revenus inférieur ou égal à 1000€ (24 %). Peu de différences sont à relever en fonction de l'âge.

3. Le partage d'une culture et de valeurs communes apparaît de plus en plus comme le principal critère d'intégration aux yeux des Français

« Partager une culture et des valeurs communes » apparaît comme le premier critère pour être bien intégré dans la société française aux yeux des Français (28 %), plus encore qu'en 2014 puisque les citations ont progressé de cinq points en deux ans. Viennent ensuite « être bien entouré par votre famille ou vos amis » (19 %), « avoir un travail qui vous convient » (18 %) et « avoir un niveau de vie convenable » (18 %). Plus marginalement sont cités « avoir un rôle actif de citoyen » (10 %), mais aussi « être de nationalité française » (7 %).

L'analyse par critères sociodémographiques montre que :

- Les Français de moins de 35 ans citent plus que la moyenne l'exercice actif du rôle de citoyen parmi les critères les plus importants pour être bien intégré dans la société française (14 %)
- « Avoir un travail qui vous convient » est plus citée par les employés (22 %) et les ouvriers (24 %), quand les cadres et professions libérales privilégient nettement plus le partage d'une culture et de valeurs communes (41 %), tout comme les Français naturalisés (37 %) et les personnes de nationalité étrangère (36 %).

4. 59 % des Français estiment que les pouvoirs publics devraient renforcer leur action pour soutenir l'intégration des personnes étrangères dans la société

Près de six Français sur dix adhèrent à l'idée que **les pouvoirs publics devraient renforcer leur action pour soutenir l'intégration des personnes étrangères dans la société** (59 %, contre 39 % qui sont d'un avis contraire).

Cette idée emporte un soutien particulièrement marqué chez les moins de 30 ans (66 % pour 58 % chez les 30 ans et plus), chez les cadres et professions libérales (75 %) et les professions intermédiaires (67 % pour 56 % chez les employés et 49 % chez les ouvriers).

De plus, les premiers concernés, Français naturalisés (83 %) et personnes de nationalité étrangère (91 %), sont plus de huit sur dix à partager cette opinion.

C – Une majorité des Français jugent que la diversité de cultures et religions est une richesse, mais estiment prioritaire de veiller à ce que les croyances et pratiques religieuses ne soient pas visibles en public

1. Les Français jugent davantage que la diversité des cultures et des origines est une richesse plutôt qu'elle rend difficile le vivre ensemble

Amenés à trancher entre ces deux alternatives, 56 % des Français adhèrent à l'idée que « **la diversité des cultures et des origines est une richesse pour notre pays** », quand 43 % estiment que cette diversité « **rend difficile la vie en commun dans notre pays** ».

Les opinions sur le sujet sont très clivées dans la population française :

- 64 % des moins de 35 ans voient la diversité comme une richesse, pour 53 % des 35 ans et plus. Les 65 ans et plus sont d'ailleurs un sur deux à déclarer que « cette diversité rend difficile la vie en commun » (52 %)
- La diversité est vue comme une richesse par 77 % des cadres, 69 % des professions intermédiaires, 57 % des artisans commerçants et 55 % des employés, mais seulement 45 % des ouvriers (54 % sont d'un avis contraire)
- La diversité est également plus vue comme une richesse par les habitants de la région parisienne (68 %) que par les habitants des autres régions. Une majorité voit la diversité comme source de difficulté pour la vie en commun dans la région Nord (63 % contre 37 %)¹⁵.

¹⁵ **Note de lecture :** les régions évoquées tout au long la synthèse correspondent aux regroupements des anciennes régions suivantes

- Bassin parisien Est (Champagne-Ardenne ; Picardie ; Bourgogne)
- Bassin parisien Ouest (Haute-Normandie ; Centre ; Basse Normandie)
- Centre Est (Rhône-Alpes ; Auvergne)
- Est (Lorraine ; Alsace ; Franche-Comté)
- Ile-de-France (Ile-de-France)
- Méditerranée (Languedoc-Roussillon ; Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Corse)
- Nord (Nord-Pas-de-Calais)
- Ouest (Pays de la Loire ; Bretagne ; Poitou-Charentes)
- Sud-Ouest (Aquitaine ; Midi-Pyrénées ; Limousin)

2. Pour une majorité de Français, la priorité est de veiller à ce que les croyances et les pratiques religieuses ne soient pas visibles en public

Une majorité de Français jugent **prioritaire que les pouvoirs publics « veillent à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans l'espace public »** (57 %) plutôt que de « **veiller à ce que chacun puisse être libre de ses croyances et de ses pratiques religieuses** » (42 %).

Les opinions favorables à l'idée de veiller en priorité à la liberté de croyance et de culte ont cependant progressé de six points par rapport à 2015.

Sur cette question également, les réponses sont très clivées :

- Veiller à la liberté de croyance et de culte apparaît prioritaire aux cadres et professions libérales (53 %), aux habitants de l'agglomération parisienne (56 %)
- « Veiller à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans l'espace public » apparaît particulièrement prioritaire aux 50 ans et plus (62 %), aux ouvriers (62 %) et aux habitants de communes rurales (64 %).

Graphique : une majorité de Français souhaitent que les pouvoirs publics veillent en priorité à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics

Action des pouvoirs publics en matière de laïcité



**Evolutions mesurées par rapport à 2015*

Note : réponse à la question « Pour vous, les pouvoirs publics doivent-ils en priorité ? »

Lecture : en 2016, 57% des Français souhaitent que les pouvoirs publics veillent en priorité à ce que les croyances et les pratiques religieuses des individus ne soient pas visibles dans les espaces publics

Champ : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine

Source : BVA, Baromètre d'opinion Drees 2015-2016